

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2468 - MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015

Sécurité publique

Fin de cavale pour
un tueur en série

La police congolaise a présenté hier un présumé tueur en série de jeunes filles dans des quartiers sud de Brazzaville.

« Jusqu'à son arrestation, l'auteur des faits a tué près de 12 jeunes filles, notamment dans les quartiers périphériques de Moussosso à Mayanga, Mbemba Landou, au quartier Mansimou, au château d'eau, au PK Mfilou, à la Patte d'oie vers le Tennis club, à l'école primaire Fraternité, etc. », a affirmé le porte-parole de la police, Jules Monkala Tchoumou.

Dans ses premières déclarations, Marcel Yoka Assama aurait indiqué qu'il prenait un plaisir d'avoir des rapports sexuels avec ses victimes sans vie.

Page 6



Marcel Yoka Assama

INVESTISSEMENT

Un groupe américain intéressé
par la transformation
des ordures ménagères

À la faveur du Forum Investir au Congo tenu du 19 au 20 novembre à Brazzaville, Global Marketing Partners USA a exprimé son intention d'investir dans deux projets pour lesquels des finance-

ments seraient déjà disponibles. L'un d'eux porte sur la transformation des ordures ménagères en fertilisants agricoles.

Un protocole d'intention a été signé à cet effet entre le ministre

du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba et le président directeur exécutif de ce groupe, Glenn Stamps.

Page 2

CEEAC

Les chefs d'État planchent
sur les élections en Centrafrique

Libreville, la capitale gabonaise abrite ce 25 novembre un sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) consacré essentiellement à la situation en République centrafricaine (RCA). Le chronogramme prévoit, notamment, au cœur des discussions des dirigeants des États, dont le président Denis Sassou N'Guesso, les élections présidentielle et législatives, ainsi que le référendum en RCA et des aspects sécuritaires liés à ces échéances. Page 7

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Sourde tension au CNLS

La Journée mondiale de lutte contre le Sida, édition 2015, pourrait être célébrée de manière toute particulière ce 1er décembre au Congo où le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS) prévoit un concert de casseroles et une marche paci-

fique à Brazzaville. Les agents évoluant au sein de la structure chargée de coordonner la riposte nationale contre cette pandémie cumuleraient près de 20 mois de salaires impayés et entendent le dénoncer publiquement.

Page 5

FOOTBALL

Un tournoi international pour les
57 ans de la République du Congo

Les amoureux du ballon rond sont conviés, à partir de ce mercredi, au stade Alphonse-Massamba-Débat où va se jouer un tournoi international de football en marge des festivités du 57^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo. Deux affiches sous forme de demi-finales se disputent cet après-midi, entre Etoile du Congo et Vita Club de Kinshasa d'une part et Diables noirs et une équipe de la Diaspora congolaise d'autre

part. Les vainqueurs de ces rencontres disputeront la finale le 28 novembre, jour de la République, en vue d'arracher le trophée mis en jeu par la Fondation Perspectives d'avenir, le principal soutien du projet. Page 16

VIE DES PARTIS

Jean-Jacques Yhomby-Opango quitte le RDD

LefilsduprésidentduRassemblementpourladémocratieetledéveloppement (RDD), Jean-Jacques Yhomby-Opango a décidé de quitter le parti fondé par son père pour, dit-il, éviter la dislocation programmée de celui-ci par certains membres de son secrétariat national. Page 2

ÉDITORIAL

À haut risque

Page 2

ÉDITORIAL

À haut risque

Le moins que l'on puisse dire est que la France, en maintenant le Sommet de Paris sur le climat malgré les attentats qui l'ont meurtrie au plus profond de sa chair, prend délibérément un risque majeur. Certains diront qu'elle ne pouvait agir autrement sans perdre la face et donner aux « fous d'Allah » des raisons d'intensifier leur stratégie barbare. Mais d'autres, dont nous faisons partie, pensent que le risque de voir l'un ou l'autre des cent trente-neuf chefs d'État ou de gouvernement présents au Bourget se faire attaquer par des kamikazes lors de ses déplacements au sein de la Ville lumière est démesuré.

Quoi de plus facile, en effet, que de disséminer tout au long des parcours urbains qu'emprunteront ces délégations des hommes, des armes, des objets actionnés de près ou de loin pour tuer ? Nous en avons tous les jours la preuve accablante, la folie humaine n'a pas de limite dès lors qu'elle sert les desseins les plus meurtriers ; elle sait exploiter les faiblesses des services de renseignement, utiliser les techniques de pointe pour atteindre ses buts, organiser dans le secret le plus total les actions les plus folles.

Dans un tel contexte et puisque la décision de maintenir contre vents et marées la COP 21 a été prise ni la France, ni les grandes puissances qui l'entourent, ni les très nombreux pays qui ont répondu à son invitation n'ont droit à l'erreur. Dès lors qu'ils prennent le risque d'exposer les plus hautes autorités de la planète aux menaces que profèrent les terroristes, ils doivent réussir ce qu'ils ont manqué à maintes reprises ces vingt dernières années : trouver un accord sur le climat qui ne soit pas de façade, mais qui apaise les angoisses des peuples de la planète.

Prendre le risque de réunir à Paris pour débattre sans conclusion, pour discourir et gesticuler dans le vide, pour jouer une nouvelle fois devant les caméras du monde entier une mauvaise pièce de théâtre serait la pire des réponses apportées à l'extrémisme qui nous menace tous. S'il est donc un message que le pays hôte, la France, doit délivrer dès maintenant à ses partenaires et tout particulièrement à ceux que son président, François Hollande, rencontre présentement, c'est bien celui-là.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Jean-Jacques Yhomby-Opango quitte le RDD

Dans une correspondance adressée au président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) datant du 23 novembre, Jean-Jacques Yhomby-Opango a décidé de quitter le parti pour des raisons qu'il n'a pas évoquées.

« Depuis la déclaration télévisée dans laquelle j'exprimais au nom du parti que le RDD condamnait la violence sous toutes ses formes et présentait ses sincères con-

léances aux parents des victimes et demandait aux membres du parti d'exercer leur devoir civique..., déclaration qui me vaut aujourd'hui une sanction en étude que je serais fier et heureux de subir », peut-on lire dans la déclaration. Par ailleurs, Jean Jacques a rappelé « qu'il a toujours été aux côtés du président du parti dans les moments les plus difficiles de sa vie, et qu'il peut dire sans risque de se tromper qu'il a été membre du RDD avant sa naissance, mais la manipulation, l'incohérence et surtout le manque de courage

politique qui s'installe au sein du parti, lui commande de prendre du recul. »

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, je constate que ma présence pose un réel problème au sein du parti. Par conséquent, pour éviter la dislocation programmée par certains membres du secrétariat, je viens par la présente vous présenter ma démission en soulignant tout de même que je quitte le parti en étant fermement convaincu d'avoir fait mon devoir tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur ».

La Rédaction

ARRESTATION

Paulin Makaya gardé à vue au commissariat central de Brazzaville

Depuis le lundi 23 novembre, le président du parti Uni pour le Congo (UPC), Paulin Makaya, est détenu au commissariat central après une audience avec le procureur de la République.

Ce leader de l'opposition avait déposé une plainte contre inconnu, dans laquelle il dénonçait une perquisition illégale à son domicile et une tentative d'assassinat, en date

du 30 octobre. De source policière, Paulin Makaya aurait en sa possession des armes notamment des fusils d'assaut.

Suite à sa demande, il a été convoqué par le procureur de la République, en présence de son avocat Me Hervé Ambroise Malonga. Après cette audience, il a été immédiatement remis à la police qui l'a conduit au commissariat central

où il a été placé en garde à vue. Autrefois membre du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Paulin Makaya affiche son activisme au sein du Focad.

Pour rappel, il affirme être le seul opposant à avoir marché aux côtés des militants lors des événements du 20 octobre dernier à Pointe-Noire.

Josiane Mambou Loukoulou

INVESTISSEMENT

Les américains se lancent dans deux projets d'envergure au Congo

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba a signé, le 23 novembre à Brazzaville, un protocole d'intention avec le groupe d'investisseurs américains, Global Marketing partners USA, représenté par le président directeur exécutif, Glenn Stamps.

C'est à la faveur du Forum Investir au Congo Brazzaville (ICB) tenu du 19 au 20 novembre dernier, que ce groupe a émis le vœu d'investir dans deux grands projets pour lesquels les financements sont déjà disponibles. Il s'agit notamment du projet de transformation des ordures ménagères en des fertilisants agricoles et énergie électrique ; et celui d'installation des

centres de traitement des eaux usées. « Cela me fait très mal parce qu'on a construit des routes, des ponts non praticables et qui du reste ne sont pas entretenus. Développer l'infrastructure humaine conduit au développement de nos pays, au lieu de construire de belles maisons, où les gens n'habitent pas. On doit d'abord bâtir la nation. C'est l'un des engagements pris par notre société. La mission n'est pas mienne. Dieu me demande de faire quelque chose pour vous bénir, en vous bénissant, je serais béni », a indiqué Glenn Stamps.

Disposé à accompagner le Congo dans sa politique de diversification de l'économie, ce groupe américain s'intéresse également à d'autres secteurs d'activités. Son objectif : créer de l'emploi et faire le transfert de

connaissance. « Ces préoccupations sont inscrites dans le cadre du plan national de développement. Ceci intègre les ambitions du Congo », a rappelé le ministre, avant de déclarer : « Pendant le forum, ICB 2015, nous n'avions pas pu signer tous les accords. Nous allons signer dans les prochains jours un partenariat public-privé pour la mise en œuvre effective de ce projet. Ces investisseurs reviendront pour qu'on finalise cet accord, et regarder ensemble les paramètres financiers aux fins de construire des usines. Nous venons de faire le premier pas ».

Notons que cette société est spécialisée dans le ramassage et le recyclage des ordures ménagères et exerce depuis 40 ans dans le domaine des infrastructures.

J.M.L.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMERCE ILLICITE DE BOIS

Quelque 750 mètres cubes de bois illégal confisqués au port de Brazzaville

Le stock de bois illicite mis en cause serait venu du Cameroun voisin, embarqué dans un bateau de 1000 m³ depuis le port de Ouessou dans la Sangha. Dépêché sur les lieux, le ministre de l'Economie forestière Henri Djombo a ordonné la saisie et la destruction du stock frauduleux.

« C'est un bateau de 1000 m³ avec à son bord 750 m³ de bois illicite et 250 m³ de bois légal en provenance du Cameroun. Ces usagers ont une fois de plus récidivé malgré les instructions du ministre de l'Economie forestière, Henri Djombo. Depuis ce matin, nous avons interrogé le propriétaire du bateau qui a bel et bien reconnu les faits », a déclaré à la presse le directeur général de l'économie forestière, Joachim Kondi. Le responsable du bateau a reconnu avoir donné l'ordre au capitaine d'embarquer la marchandise à destination de Brazzaville, a-t-il poursuivi.

« Les usagers ont voulu narguer l'Etat en subtilisant le bateau à Ouessou et le voici au port de Brazzaville », a regretté Joachim Kondi



Le ministre Henri Djombo s'adressant à la presse

avant de soumettre les faits au ministre Henri Djombo qui était sur place. A l'intérieur de l'embarcation de bois illicite se trouvent plus de 252 m³ de bois légal. Mais la décision de l'autorité administrative ne s'est

pas faite attendre : « Que le propriétaire de l'embarcation évacue le bois légal et le mette à part. Le stock de bois illégal va être détruit systématiquement sans autre forme de procès et tous

les frais sont à leur charge. Il doit faire la manœuvre dans une semaine, pour sortir les marchandises frauduleuses, afin de ne pas pénaliser les bons opérateurs économiques », a décidé le ministre Djombo.

Durcissement des mesures administratives

Signataire du plan d'action FLEGT (Forest Law Enforcement for Governance and Trade) et des Accords de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne, le Congo est engagé dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce associé. « Nous venons là de donner un signal fort à l'endroit des opérateurs économiques, à ceux qui veulent exercer dans ce secteur; que le commerce de bois est encadré par des lois et règlements. Il faut obtenir les autorisations nécessaires pour accéder à l'exploitation

et à la transformation du bois. Si vous n'avez pas ces documents, votre commerce est illégal », a martelé le membre du gouvernement.

Faute d'installations dans certaines localités du pays, l'Etat a autorisé des exploitations locales pour permettre aux populations concernées de subvenir à leurs besoins en bois. Le ministre Djombo, qui a voulu être pédagogique, a promis intensifier les mesures administratives à venir. « La circulation de bois au Congo est très contrôlée. Nous allons encore corser les mesures administratives puisque désormais tout moyen qui transporte le bois illégal doit être saisi au profit de l'Etat. Ce bateau pouvait être saisi mais nous allons prendre des dispositions pour l'avenir en l'étendant jusqu'au commerce illicite de la viande de brousse », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

FORUM INVESTIR AU CONGO BRAZZA

Une moisson à capitaliser

Le forum Investir au Congo Brazza qui a pris fin le 20 novembre a débouché sur des signatures d'accord entre le Congo et des fédérations étrangères, dont les Marocains, hormis des intentions d'investir non quantifiées.

Quelques cas concrets, telle la chambre de commerce de Brazzaville qui a signé un accord de partenariat avec l'association des investisseurs turcs, pour accompagner le développement du Congo dans le cadre de la diversification économique.

L'Agence pour la promotion des investissements (API) de la République du Congo a aussi conclu deux protocoles d'accord de coopération avec les Marocains. L'un avec le centre marocain de promotion des exportations et l'autre avec le Capital city finance également marocain. Des accords pour la promotion des investissements des deux pays, le Congo et le Maroc.

« Ce sont des protocoles de travail. Nous allons promouvoir l'image du Maroc au Congo et vice versa. Nous allons travailler pour augmenter les investissements dans les deux pays », a indiqué la directrice générale de l'Api, Annick Patricia Mongo.

Le projet d'appui à la diversification économique a signé une lettre d'intention de partenariat avec le Mouvement des entreprises de France international (MEDEF International). Un cadre de travail pour l'organisation et l'exécution d'activités de promotion des investissements au Congo dans les chaînes de valeur hors pétrole, identifiées par le PADE.

Un autre signataire, le groupe WEC, composé de 77 filières d'activité, dont l'une d'elle figure parmi les organisateurs du Forum ICB. Ainsi, le groupe WEC, à travers Congo Capital Entreprise, a conclu une dizaine d'accords dans le cadre de l'électricité, d'assistance de maîtrise d'ouvrage. Un autre porte sur la recherche des investisseurs pour la reprise partielle de 47 entreprises publiques du pays, avec la Confédération générale des entreprises marocaines, pour ne citer que cet échantillon.

Selon le ministre du Développement industriel, de telles signes augurent un lendemain meilleur pour la diversification économique du Congo. « Au gouvernement d'assurer le service après vente tel le mécanisme de suivi et de gestion des accords signés », a-t-il reconnu.

Compte tenu des intentions d'investir importantes, il reste à faire le suivi à travers des échanges, afin d'estimer les intentions d'investissement ainsi que le nombre de participants.

Une participation marocaine remarquable

Ce premier forum, qui a mobilisé près de sept cent participants, a connu la participation de plusieurs délégations dont 150 Marocains.

Nancy France Loutoumba

PFDE

Le budget 2016 adopté à plus de 7 milliards FCFA

Ce budget qui se chiffre à la somme de 7,3 milliards FCFA, a été adopté à la faveur du 2e comité de pilotage, tenu le 23 novembre à Brazzaville. L'enveloppe permettra au Projet forêt et diversification économique (PFDE), de renforcer les capacités techniques de l'administration forestière pour l'année 2016.



Michel Elenga (au centre) entouré de deux membres du comité de pilotage (photo adiac)

Cinq points essentiels étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion technique, tenue sous les auspices du directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga. En premier lieu, les vingt-cinq membres du comité de pilotage ont examiné et adopté, à l'unanimité, le budget exercice 2016 de ce projet forestier, cofinancé par le gouvernement et l'Association internationale de développement (IDA), pour un montant de 16,3 milliards FCFA. « Le budget du PFDE au titre

de l'année 2016, est de l'ordre de 7,5 milliards FCFA. Le coût global du projet à l'initial est de 16,3 milliards, dont la contribution du gouvernement est de 11,3 milliards FCFA, soit 69,3% de participation, et 5 milliards FCFA pour compte de IDA, qui contribue à 30,7% », explique le coordonnateur du PFDE, Jacques Ossissou.

Lancé officiellement le 27 mars, le PFDE qui se clôturera le 30 novembre 2016, n'est jusque-là exécuté qu'à environ 30% seulement. Il est entièrement financé par IDA,

l'Etat congolais n'ayant pas pu verser sa côte part, faute de ressources financières disponibles.

« Le présent comité de pilotage se tient dans un contexte économique perturbé par la baisse des revenus pétroliers, principales ressources économiques du pays. Cette situation a eu des répercussions sur la mobilisation des fonds du projet, notamment à cause du non versement de la contrepartie de l'Etat, au titre de l'année 2015 », précise le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière, Michel Elenga.

Hormis le budget, les membres du comité de pilotage ont aussi examiné et adopté le compte rendu de la 2e session du comité de pilotage ; le rapport financier 2015 ainsi que le plan de travail budgétisé de l'année 2016. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie forestière et du développement durable, le Projet Forêt et diversification économique (PFDE), vise à renforcer les fonctions forestières régaliennes du pays, en s'appuyant sur son secteur forestier afin de diversifier l'économie nationale. L'objectif de développement dudit Projet est d'accroître la capacité du gouvernement à promouvoir une meilleure mise en application de sa législation forestière, et de créer un environnement favorisant la participation des communautés locales et du secteur privé à la gestion forestière durable et au reboisement.

Firmin Oyé

SIAT GABON

SIAT GABON
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, Libreville
RCCM Libreville : 2004B3348
NIF 783 171 M

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant suite à l'Assemblée Générale Mixte du 26 Juin 2015, le Conseil d'Administration de la société SIAT Gabon s'est réuni le 13 novembre 2015 en vue de mettre en application la résolution visant l'augmentation du capital social de 39.000.000.000 (trente-neuf milliards) FCFA à 54.000.000.000 (cinquante-quatre milliards) FCFA par émission d'actions nouvelles.

Les caractéristiques de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Nombre de titres émis : 1.500.000 actions
- Prix d'émission : 20.000 FCFA par action
- Période de souscription : du 1er décembre 2015 au 20 décembre 2015
- Lieu de souscription : Siège social de SIAT Gabon ou BGFIBourse (2ème étage immeuble Dauphin, Boulevard du Bord de mer, BP 2253 Libreville Gabon – Téléphone : +241 02 07 07 68) pour les actionnaires titulaires de titres admis à la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
- Chaque Actionnaire jouit de son droit préférentiel de souscription à titre irréductible au prorata de sa participation dans les conditions fixées à l'article 573 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Informations financières au 30 juin 2015

BILAN (MFCFA)					
ACTIF	30.06.2015	31.12.2014	PASSIF	30.06.2015	31.12.2014
Charges immobilisées	1 589	1 585	Capital	39 000	39 000
Immobilisations incorporelles	1 544	1 667	Prime de fusion	2 081	2 081
Immobilisations corporelles	79 461	78 560	Ecart de réévaluation	6 924	6 924
Immobilisations financières	403	404	Réserves indisponibles	1 208	1 208
Stocks	9 952	9 568	Réserves libres	0	0
Créances et emplois assimilés	2 628	7 402	Report à nouveau	-10 196	3 574
Trésorerie Actif	1 197	2 777	Résultat net de l'exercice	-2 301	-13 770
Ecart de conversion actif	0	0	Emprunt	9 053	10 520
			Autres dettes financières	0	30
			Provisions pour risques et charges	1 234	1 105
			Passif circulant	45 115	43 946
			Trésorerie Passif	4 656	7 346
			Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL ACTIF	96 774	101 963	TOTAL PASSIF	96 774	101 963

COMPTE DE RESULTAT (MFCFA)					
PRODUITS	30.06.2015	30.06.2014	CHARGES	30.06.2015	30.06.2014
Ventes de marchandises			Achats de marchandises et variation de stocks		
Ventes de produits fabriqués	11 219	11 062	Achats de matière et variation de stock	1 409	1 871
Travaux, Services vendus	44	18	Autres achats et variation de stock	3 829	5 867
Produits accessoires	6	59	Transports	585	860
Sous-total Chiffre d'affaires	11 270	11 139	Service extérieurs	6 262	7 229
Production stockée	-4	707	Impôts et taxes	1 565	1 142
Production immobilisée	2 674	2 945	Autres charges	660	307
Autres produits	4 203	271			
Sous-total Autres Produits	6 873	3 923			
S/TOTAL	18 143	15 061	S/TOTAL	14 309	17 276

Valeur Ajoutée				3 833	-2 214
			Charges de personnel	1 829	1 992
Excédent Brut d'Exploitation				2 004	-4 206
Reprise de provisions	229	281			
Transfert de charges	280	622			
Dotation aux Amortissements et provisions				3 605	3 657
S/total	509	903		3 605	3 657
RESULTAT D'EXPLOITATION				-1 092	-6 960

Revenus financiers	0	0	Frais financiers	816	1 096
Gains de change	5	27	Perte de change		2
Reprise de provision	54				
Transfert de charges	0	0	Dotations aux amort. & Provisions	301	1 339
S/Total	59	27		1 117	2 437
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				-2 150	-9 370

Plus value de cession	0,00	125	Moins-value de cession	105	193
Produits H.A.O			Charges H.A.O	47	37
			Impôts sur le résultat	0	0
S/total	0	125		151	230
BENEFICE NET				-2 301	-9 475



UNICEF

Investir en faveur des enfants

Dans son rapport intitulé « pour tous les enfants, l'égalité des chances », publié le 20 novembre, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) demande aux Etats de combler les lacunes en matière d'équité en investissant en faveur des enfants.

Selon le rapport, ces investissements concernent en particulier les enfants les plus vulnérables et présentent des avantages non seulement pour les enfants mais aussi pour les familles, les communautés et les économies.

« L'Unicef promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans tout ce que nous faisons. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient », précise le rapport. Au-delà du souhait émis, l'Unicef a présenté les données statistiques publiées dans ce rapport qui souligne que près de 250 millions d'enfants vivent dans les pays déchirés par les conflits, et ils sont plus de 200.000 à avoir risqué leur vie cette année pour trouver refuge en Europe. « Le rapport pour tous les enfants, l'égalité des chances présente ces données afin de situer les enfants les plus marginalisés dans le monde par rapport aux indicateurs de base du développement humain », souligne le même document.

Les enfants des ménages les plus pauvres risquent presque deux fois plus que ceux du ménage les plus riches de mourir avant l'âge de cinq ans, et risquent cinq fois plus de ne pas être scolarisés. Les filles des familles les plus pauvres, précise le rapport, ont quatre fois plus de risques que celles des familles les plus riches d'être mariées avant l'âge de 18 ans.

Environ la moitié des 159 millions d'enfants qui souffrent de retard de croissance vit en Asie du sud et un tiers en Afrique. Plus de 2,4 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des toilettes adéquates. Quelque 40% d'entre elles vivent en Asie du sud. Plus de 660 millions de personnes n'ont pas toujours accès à l'eau potable et près de la moitié d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne.

Pour le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake, ces vastes inégalités alimentent un cercle intergénérationnel de pauvreté et de dénuement. Mais les choses peuvent changer. Ils savent comment le ralentir, l'arrêter et l'inverser, grâce à un engagement et des ressources accrues. Ils doivent faire ce choix moral, pragmatique et stratégique.

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

REVENDEICATIONS SALARIALES

Les agents du CNLS pourraient déblayer



Une vue du siège du Conseil national de Lutte contre le Sida

Le malaise persiste au Conseil national de lutte contre le Sida (Cnls), structure mise en place par l'Etat pour assurer la coordination de la riposte contre la maladie, où les agents sont sans salaire depuis bientôt 20 mois. A l'orée de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre prochain, on y mijoterait un concert de casseroles et une marche pacifique.

C'est le désespoir. Le Cnls a été forcé depuis bientôt deux ans d'observer un calme inhabituel. Les couloirs des bureaux sont vides de visiteurs et les agents viennent en dent de scie. Difficile de se payer le transport, en effet, lorsque pendant 19 mois aucun salaire n'a été versé. Personne pourtant ne répond effectivement à la question de savoir pourquoi ce long désagrément pour une structure dont le fonctionnement est supporté par le budget de l'Etat avec l'appui du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. Ce qui est sûr, les maux ont commencé, raconte-t-on, à la suite d'un différend né entre le Cnls et le ministère de la Santé autour d'un bras de fer sur l'achat des antirétroviraux et sur les contrariétés d'une ligne budgétaire affectée au Cnls par le ministère de la Santé qui exigeait, désormais, que lumière soit faite sur le statut des salariés du Secrétariat exécutif permanent (Sep) du Cnls.

Tout compte fait, cela fera exactement 20 mois en décembre que les agents n'ont pas touché

à un seul salaire, leur droit le plus absolu. Selon nos sources, des démarches vers la Présidence de la République ont été effectuées, mais aucune solution viable n'a encore été trouvée.

Le 1^{er} décembre 2015, alors que la communauté nationale de lutte contre le VIH/Sida espère, comme à l'accoutumé, des manifestations en faveur de la riposte contre la maladie, les agents du Cnls risqueront de descendre dans la rue pour manifester leur mécontentement. Une situation qui freine les efforts de lutte contre le Vih/sida. Sur le terrain, depuis des mois en effet, les activités de prévention ont disparu. Les associations affectées à la tâche grâce au partenariat avec le Sep/Cnls n'ont plus tenu des opérations de prévention par manque de financement.

Des experts craignent ainsi une montée de l'épidémie et de la séroprévalence de la maladie qui se situe à 3,2% selon les données publiées en 2009 suite à l'enquête sur les indicateurs du Sida (ESIS). Après cinq ans, selon les textes, une autre

enquête du genre devrait être effectuée mais rien n'a été fait. L'absence de financement explique tout, à en croire un spécialiste du Cnls.

Les personnes vivant avec le Vih ne sont pas restées bouches fermées devant la triste situation. Déjà affectées par les ruptures intempestives de certaines molécules d'antirétroviraux, elles dénoncent une « anomalie grave » aux multiples conséquences.

Ces malades du Sida signalent par ailleurs un manque de réactifs pour le suivi biologique tel que prévu dans le dispositif de soins et de prise en charge. De même, depuis plus d'un an, les PVVIH ne font presque pas d'examen de comptage de la charge virale destiné à mesurer la quantité du virus dans le sang. Dans les hôpitaux et cliniques, il est également signalé l'absence, depuis plus d'une année, d'un examen nommé test PCR que l'on fait sur des nouveaux nés afin de savoir s'ils sont séropositifs ou séronégatifs. « De 2011 à ce jour, nous sommes en train d'assister à un délabrement progressif du dispositif mis en place avec l'effort de tous et personne ne peut imaginer les lourdes conséquences que le pays court », faisait remarquer il y a plusieurs mois déjà Thierry Maba, vice-président de l'Association des jeunes positifs du Congo (AJPC).

Quentin Loubou



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Arrestation d'un tueur en série à Brazzaville

La police congolaise a présenté à la presse nationale, ce mardi 24 novembre, Marcel Yoka Assama Lewis alias Pablo, un présumé tueur en série de jeunes filles dont le mode d'action consistait principalement à racoler celles-ci, à les attirer dans la pénombre, puis finalement les violer et tuer.

« Jusqu'à son arrestation, l'auteur des faits a eu à tuer près de 12 jeunes filles, no-

tamment dans les quartiers périphériques de Moussosso à Mayanga, Mbemba-Landou, au quartier Mansimou, au château d'eau, au PK-Mfilou, à la Patte d'oie vers le tennis club, à l'école primaire Fraternité, au Parc Zoologique, dans la parcelle inhabité de feu l'ancien ministre Mougounga Kombo Nguila vers Blanche Gomez non loin

de l'hôtel du Boulevard, au contre-rail à l'OCH et dans la rue Père Bessieux au centre-ville », a déclaré le porte-parole de la police Jules Monkala Tchoumou, ajoutant qu'il a commencé à opérer depuis deux ans. Selon le porte-parole l'un des cas les plus frappants s'est produit au quartier Mansimou. En effet, le bandit est arrivé dans la parcelle des parents

de la jeune fille où il est resté de 20 heures à 1 heure du matin. C'est au moment de partir qu'il a tiré la fille dans un coin de la parcelle pour la violer et la tuer en abandonnant le corps sur place. Il est conscient de tous ses meurtres et aurait continué à tuer si on ne l'avait pas arrêté, selon la police qui promet poursuivre les investigations, estimant que les motivations ne

sont pas claires. « C'est juste, a dit le porte-parole, un plaisir qu'il prenait pour entretenir ses rapports avec les corps des victimes ».

Signalons qu'avant qu'il ne soit présenté, il a permis à la police de faire une reconstitution des faits sur le terrain. Il s'agit d'un récidiviste qui est sorti à peine de prison pour tentative de viol.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Le commerce illicite des produits du tabac, une menace économique et sociale pour le Congo ?

La communauté internationale a célébré le 31 mai dernier, la Journée mondiale sans tabac. Au Congo, l'évènement a été commémoré en différé ce 24 novembre à travers un focus organisé par le ministère de la Santé et de la population, par le biais du point focal national de lutte contre ce fléau évitable aux conséquences sanitaires considérables.

Afin d'évoquer les risques que présente le tabac, et de plaider en faveur des politiques efficaces visant à réduire sa consommation, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires ont célébré cette journée sur le thème : « Eliminer le commerce illicite des produits du tabac ». Dans son message rendu public par l'entremise du conseiller administratif et juridique du ministre de la Santé et de la Population, Benjamin Ossombo, le gouvernement a rappelé que l'épidémie mondiale de tabagisme tue environ 6 millions de personnes chaque année. De même, plus de 600 000 non-fumeurs meurent pour avoir été exposés au tabagisme passif.

« Si nous ne faisons rien, cette épidémie tuera plus de 8 millions de personnes chaque année d'ici à 2030. Plus de 80% de ces décès évitables se produiront dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », a-t-il indiqué. Selon Benjamin Ossombo, la solution réelle à ce fléau est la mise en œuvre du Proto-

cole préconisé par la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Ce Protocole met en relief, a-t-il précisé, les mesures de lutte antitabac ayant fait leurs preuves. « C'est l'instrument juridique sans équivalent destiné à combattre et à éliminer à la longue un fléau international complexe qui a des conséquences sanitaires considérables. Le Congo soutient la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, et a adopté dans ce cadre une loi relative à la lutte antitabac », a-t-il déclaré.

En effet, en vue de consolider ses engagements nationaux et internationaux par la promotion et l'application du protocole visant l'élimination du commerce illicite des produits du tabac, le Congo est devenu depuis le 24 mai 2015, pays membre. « Pour inverser le cours de l'épidémie de tabagisme, nombre de secteurs devront mener une action concertée, sous le leadership du secteur de la santé. C'est ici l'occasion pour nous de



Présidium des travaux

lancer un appel à tous les partenaires publics et privés, aux communautés urbaines et rurales, à la société civile, de constituer un front commun contre cette menace économique et sociale. Agissons donc pour le bien-être physique, social et mental des populations de nos villes et villages », a conclu le conseiller administratif et juridique du ministre de la Santé.

L'apport de la douane dans la lutte contre ce fléau

Dans le cadre de l'élimination du commerce illicite des produits du tabac, le gouvernement congolais peut compter sur certaines administrations publiques dont la douane. Pour le chef de section de lutte contre

les stupéfiants à la direction des enquêtes douanières, Emmanuel Batadila, qui animé le focus organisé au ministère de la Justice et des droits humains, l'administration des douanes n'a pas attendu la ratification de la Convention pour aller en guerre contre tous ceux qui prennent les produits du tabac. Selon lui, le document de tarifs douaniers accorde un traitement particulier sur les importations du tabac et ses succédanés.

« Le tabac est une marchandise fortement taxée parce qu'en dehors des droits de douane et d'autres taxes ordinaires que nous infligeons aux articles qui entrent dans notre pays. Le tabac est parmi les produits qui subissent la surtaxe et les droits d'ac-

cises. Ces taxes font que lorsque vous importez du tabac, les droits de douanes s'élèvent à près de 92% de la valeur du produit importé », a-t-il expliqué, indiquant que le commerce illicite des produits du tabac renvoyait également au trafic illicite de ces produits.

Emmanuel Batadila a conclu son exposé en soulignant que le commerce illicite des produits du tabac émanait, du point de vue douanier, de l'effet de contrebande et de la gestion complexe des magasins diplomatiques. D'où la nécessité de mutualiser les efforts au niveau de tous les services concernés afin d'enrayer le fléau.

Parfait Wilfried Douniama

A LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION :

A L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble comprenant : un ppartement au rez-de- Chaussée, un appartement au 1^{er} étage et un autre appartement au 2^e étage. Les dits appartements comprennent chacun

Trois Chambres (03), Un Salon (01), Une Salle(OI) à Manger, Une(01) Cuisine, et Quatre (04) toilettes.

Deux (02) appartements à côté de la Direction de Faaki Congo Dont l'un à

trois chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes, Cuisine et l'autre de

deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine

Une grande villa (01) pour habitation ou bureau au centre ville (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88 / 06 655 80 00



À VENDRE

PAJERO MITSUBICHI

diesel 3P 140 000km

Bon état 4 000 000fcfa.

Tel : 06 612 09 47

VIOLENCES

Washington sanctionne quatre responsables burundais

Les États-Unis ont imposé lundi des sanctions à quatre personnalités burundaises impliquées dans les violences qui se poursuivent au Burundi dans le cadre de la crise qui a éclaté en avril. Il s'agit de deux proches du président Pierre Nkurunziza et de deux opposants au régime.

Près d'un mois après les sanctions brandies par l'Union européenne contre le pouvoir, l'administration Obama a annoncé sa volonté de frapper de façon égale partisans et adversaires de Pierre Nkurunziza, tous accusés d'avoir contribué aux troubles et atteintes aux droits de l'Homme.

Deux des quatre personnalités visées font partie du gouvernement. Ce sont le numéro 2 du régime, Alain-Guil-laume Bunyoni, ministre de la Sécurité publique, et le directeur général adjoint de la police, Godefroid Bizimana, qui

auraient eu recours à un usage disproportionné de la force contre les opposants.

Les opposants concernés sont des anciens du régime ayant comploté contre le président lors du coup d'Etat manqué de mai dernier : le général Nyombaré, ex-chef d'état-major de l'armée, en fuite, et l'ex-ministre de la Défense, Cyrille Ndayirukie, qui est toujours détenu par le pouvoir. Les sanctions imposées contre les intéressés portent entre autres sur la restriction de leurs déplacements et le gel de leurs avoirs. D'après le porte-parole du conseil de sécurité nationale des Etats-Unis, Ned Price, les sanctions prononcées contre ces quatre responsables s'expliquent au fait que le gouvernement a créé un climat de peur au Burundi alors que ses opposants ont eux aussi recouru à la violence. « *Le Burundi est au bord du précipice, mais il est encore temps de trouver une solution politique à la crise* », a-t-il estimé.

Les sanctions américaines sont annoncées alors qu'il y a près d'un mois, l'Union européenne avait donné trente jours au régime de Pierre Nkurunziza d'entamer le dialogue avec l'opposition et la société civile dans le but de ramener la paix dans le pays. Le maintien de l'aide de l'UE, premier donateur du Burundi est conditionné à la reprise du dialogue.

De plus, 120 jours ont été donnés à Bujumbura pour convaincre son partenaire européen pour lui prouver que le pays va désormais respecter les droits de l'Homme, les principes démocratiques et l'État de droit. Faute de dialoguer avec l'opposition pour que le Burundi sorte effectivement de la crise, les menaces de l'UE déboucheront sur des sanctions contre le gouvernement. Le Burundi, rappelons-le, traverse une grave crise politique née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat.

Nestor N'Gampoula

EBOLA

153 personnes mises en quarantaine au Liberia

Les personnes mises en quarantaine auraient pu avoir des contacts avec les cas diagnostiqués et confirmés en fin de semaine dernière.

Le virus Ebola a fait sa résurgence au Liberia. Trois nouveaux cas ont été testés positifs alors que le pays était déclaré exempt du virus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agit notamment d'un enfant de 10 ans et de deux membres de sa famille, habitant dans la banlieue de Moronvia, la capitale. Depuis lors, les services de santé vérifient

si les personnes récemment infectées par le virus ont eu avec leur entourage des contacts pouvant entraîner de nouvelles infections.

L'OMS avait déclaré le Liberia exempt de contagion de la maladie pour la première fois au mois de mai dernier. Fort malheureusement l'épidémie était réapparue six semaines plus tard. Et en novembre, l'organisation a une nouvelle fois signalé que l'épidémie avait complètement disparu du pays. Selon les règles de l'OMS, un pays est déclaré exempt de l'épidémie 42 jours - la durée maximale d'incubation de la maladie - notamment après le der-

nier cas connu. L'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola en Afrique de l'Ouest est la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976. Depuis décembre 2013, quelques 11 300 personnes sont mortes sur un total de 29 000 personnes contaminées. Rien qu'au Liberia, un total de 10 600 cas ont été enregistrés, dont plus de 4800 ont succombé à la maladie. Quant à la quasi-totalité de personnes mortes, elle a été enregistrée aussi bien au Liberia que dans deux autres pays les plus touchés que sont la Guinée et la Sierra Leone.

N.N'G.

CEEAC

Un sommet extraordinaire sur les élections et la sécurité en Centrafrique à Libreville

Libreville va abriter ce mercredi 25 novembre, un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) sur les élections et la sécurité en Centrafrique. Le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine prendra part à ces assises.

Au cours de ce sommet convoqué à la demande du Congo, les chefs d'Etat examineront le calendrier électoral et les moyens pour sécuriser le processus électoral dans ce pays en proie à l'insécurité malgré la présence de la Minusca et de la force française Sangaris.

Selon le chronogramme rendu public par les autorités centrafricaines, la présidentielle et les législatives se tiendront le 27 décembre prochain, précédées le 13 décembre par le référendum constitutionnel.

Au plan sécuritaire, les chefs d'Etat de la CEEAC plancheront sur l'arrivée prochaine, en Centrafrique, d'un bataillon du Sénégal et d'un autre du Bangladesh : « *Ces bataillons aguerris dans la guérilla urbaine, seront déployés principalement à Bangui pour sécuriser le processus avant, pendant et après et également la visite du pape François attendu à Bangui le 29 novembre* », confie une source proche du dossier.

Par ailleurs, selon l'Agence gabonaise de presse (AGP) citant un communiqué du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC), « *tous les sujets se rapportant à la sécurité dans la sous-région de l'Afrique centrale seront au cœur des échanges entre les chefs d'Etat* ».

Au nombre de ces sujets figurent les violences électorales, de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, le phénomène du braconnage, le trafic de drogues, les groupes armés, et surtout le terrorisme dans le contexte particulier de la lutte contre Boko Haram. Les attaques récurrentes de ce groupe contre le Cameroun et le Tchad avaient fait l'objet d'une « Déclaration » lors de la 39e réunion de l'UNSCAC à Bujumbura (Burundi) en décembre 2014.

À quelques jours du sommet de Paris sur le climat les chefs d'Etat de la CEEAC mettront à profit leur rencontre pour arrêter la position commune de la sous-région sur la COP 21.

Les Dépêches de Brazzaville

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE BAKER HUGHES CONGO SARL

Nous, Gérant statutaire de la Société à Responsabilité Limitée BAKER HUGHES CONGO,

Convions BAKER HUGHES OPERATIONS SAS à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société BAKER HUGHES CONGO qui sera tenue le 11 décembre 2015 à 15 h 00 mn au siège de la Société BAKER HUGHES CONGO sise à Pointe-Noire aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice 2014 ;
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Quitus aux gérants ;
- Approbation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 360 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et Groupement d'Intérêts Economiques ;
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée ou vous faire assister ou représenter par tout mandataire de votre choix.

NB : Tout associé indisponible est prié de faire parvenir, à l'Assemblée Générale, une procuration pour nécessité de représentation.

Fait à Pointe-Noire, le 17 novembre 2015

Le Gérant statutaire

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE BAKER HUGHES CONGO SARL

Nous, Gérant statutaire de la Société à Responsabilité Limitée BAKER HUGHES CONGO,

Convions Monsieur Franck WEDLINGER à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société BAKER HUGHES CONGO qui sera tenue le 11 décembre 2015 à 15 h 00 mn au siège de la Société BAKER HUGHES CONGO sise à Pointe-Noire aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice 2012 ;
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Quitus aux gérants ;
- Approbation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 360 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et Groupement d'Intérêts Economiques ;
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée ou vous faire assister ou représenter par tout mandataire de votre choix.

NB : Tout associé indisponible est prié de faire parvenir, à l'Assemblée Générale, une procuration pour nécessité de représentation.

Fait à Pointe-Noire, le 17 novembre 2015

Le Gérant statutaire

CHINE-AFRIQUE

Le prochain sommet renforcera la coopération bilatérale

Le prochain sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), prévu les 4 et 5 décembre à Johannesburg en Afrique du Sud ouvrira les portes à une intensification de la coopération entre les deux parties, a déclaré un responsable du gouvernement sud-africain.

L'ambassadeur Ghulam Asmal, du département sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, a indiqué que le sommet devrait produire de nouvelles initiatives de partenariat. Ce sommet aura pour thème « la Chine et l'Afrique avancent ensemble : coopération gagnant-gagnant pour un développement commun ».

« Nous pensons qu'un niveau supérieur de coopération bénéfique pour le développement sera annoncé et que ce sommet apportera une impulsion supplémentaire au programme de développement de l'Afrique », a déclaré M. Asmal.

« Nous anticipons davantage d'échanges de compétences et une aide de la Chine à l'Afrique pour soutenir son développement industriel », a-t-il dit.

La Chine a négocié avec 41 pays d'Afrique à propos du Programme d'Action qui sera dévoilé lors de ce sommet, a-t-il affirmé.

Les diplomates africains ont organisé des réunions avec la Chine concernant la déclaration du sommet du FOCAC et d'autres documents qui doivent être signés lors de ce sommet, a-t-il révélé.

Les représentants de gouvernements et d'entreprises dia-

logueront pour discuter de sujets d'intérêt commun y compris l'allègement de la dette, la promotion des investissements dans la science et la technologie, le chômage et particulièrement le chômage des jeunes, ou encore l'éradication de la pauvreté, a indiqué M. Asmal. « Nous voulons que la Chine nous aide dans notre développement d'infrastructures afin de pouvoir améliorer notre compétitivité », a-t-il renchéri.

D'autres domaines qui seront abordés comprendront l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, les transports ou encore l'éducation, selon M. Asmal.

Il ajoute que les pays africains veulent également tirer parti du sommet du FCSA pour renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud.

« Le FCSA ne remplace pas nos relations avec le reste du monde comme l'UE ou d'autres pays. Il en est complémentaire. Le FCSA aide l'Afrique à s'intégrer au monde », a dit M. Asmal.

L'Afrique prend ce sommet au sérieux car il sera une réunion de partenaires sur un pied d'égalité et non une conférence de donateurs, a déclaré M. Asmal.

« Ce n'est pas une conférence des

donateurs et il n'y aura pas de remise de dons. C'est une réunion sur un pied d'égalité entre des partenaires qui vont tracer une voie vers le progrès dans les relations (entre l'Afrique et la Chine). De nombreux pays africains ont affiché un enthousiasme énorme à l'égard de ce sommet. Ils ont montré beaucoup d'intérêt et de grandes attentes », a-t-il précisé.

La décélération récente de l'économie chinoise n'affectera pas ce sommet ni les relations entre la Chine et l'Afrique, a-t-il également dit. « Nos discussions porteront sur l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population africaine. Nous voulons savoir comment la Chine est parvenue en un laps de temps si bref à réduire sa pauvreté et à se développer pour devenir un géant industriel. Nous voulons convaincre la Chine, en tant que partenaire, de nous aider à développer nos capacités industrielles et nos bénéfices », a-t-il commenté.

« Nous voulons que la Chine nous aide à accéder au marché chinois, en particulier pour nos produits agricoles et manufacturiers. Nous sommes optimistes sur le fait que cette relation grandira et portera des fruits positifs à l'avenir. Nous avons un programme commun dans une situation gagnant-gagnant », a-t-il dit.

Xinhua

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Yaoundé prête à équiper davantage les comités de vigilance

Le gouvernement camerounais salue l'efficacité des comités de vigilance, chargés de surveiller les terroristes potentiels et entend mieux équiper ces groupes d'autodéfense de manière à ce qu'ils agissent efficacement pour contrer les attaques de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ex-Boko Haram).

La mesure annoncée de mieux équiper les comités de vigilance se justifie au fait que ces structures ont réussi à déjouer de multiples attaques des Kamikazes dans le nord du pays. « Les comités de vigilance ont mis en déroute beaucoup de kamikazes. (...) Il y a eu des cas à Fotokol où les membres de comité de vigilance nous ont indiqué en temps réel que ces terroristes de Boko Haram, s'apprêtaient à venir. Beaucoup ont été arrêtés grâce au concours de ce comité de vigilance. », a assuré Midjiyawa Bakari, gouverneur de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

« La lutte contre Boko Haram dépend de leur connaissance du terrain, leur connaissance culturelle et géographique qu'ils peuvent apporter pour déceler ou pour intercepter ces auteurs de troubles. Le renseignement est crucial parce que ces populations de part et d'autre partagent la même culture, les mêmes habitudes. », a-t-il expliqué.

Ce n'est pas pour la première fois que le gouvernement exprime sa volonté de doter les comités de vigilance en matériel approprié pour lutter efficacement contre Boko

Haram. « Au départ, a poursuivi le gouverneur, ils n'avaient que des gourdin, mais la très haute hiérarchie, notamment le chef de l'Etat, a bien voulu mettre à leur disposition un outillage approprié, à savoir les jumelles pour permettre de voir à distance les éventuels auteurs de troubles. Ils sont également dotés de détecteurs de métaux pour pouvoir contrôler les différents colis, mais ils veulent également des portables pour pouvoir informer les autorités, les forces de défense et de sécurité. Ils ont des torches, ils ont des bottes, ils ont des gourdins et ont même parfois des machettes pour pouvoir travailler de jour comme de nuit. »

Hormis l'action de l'armée régulière et le concours d'autres pays, le gouvernement camerounais attend beaucoup du rôle que doivent jouer les comités de vigilance dans le Nord du pays. Cela, même si le groupe islamiste veut faire croire qu'il ne se laissera pas dissuader comme en témoigne l'attaque, le 21 novembre, de la ville de Fotokol dans la région de l'Extrême-Nord, frontalière du nord-est du Nigeria, qui a coûté la vie à 21 personnes. Quatre femmes kamikazes se sont fait exploser dans des attentats près de la ville. Un chef traditionnel local et quatre membres de sa famille ont été tués dans l'une de ces attaques. Les trois autres terroristes ont déclenché leur charge sans faire de victime, après avoir été repérés par des membres d'un comité de vigilance.

Nestor N'Gampoula

CLIMAT

Le Congo met les pays riches face à leur « responsabilité historique »

Le ministre congolais de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo appelle les pays riches à fournir l'essentiel des efforts internationaux pour limiter la hausse de la température terrestre.

Face aux dérèglements climatiques, « il y a une responsabilité commune mais différenciée », a-t-il déclaré dans un entretien accordé samedi à l'AFP à Brazzaville.

Paris doit accueillir du 30 novembre au 11 décembre la 21e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), dont le but annoncé est de parvenir à un nouvel accord pour tenter de contenir la hausse de la température moyenne de la planète depuis l'ère pré-industrielle à moins de 2°C.

« Il faut considérer que ceux qui polluent beaucoup doivent réduire leurs niveaux d'émissions et que, de la même façon, ils soient les plus grands financiers des actions d'atténuation et d'adaptation dans les pays en voie de développement. Parce qu'ils sont responsables. Le pollueur doit payer », dit le ministre. La forêt primaire couvre environ les deux tiers du territoire de la République du Congo. À Paris, le pays espère voir récompenser les efforts qu'il a entrepris de longue date pour préserver son tissu forestier, qui représente plus de 11% des forêts denses du Bassin du Congo, dernier « poumon vert » de la planète, aujourd'hui menacé par l'activité humaine.

Henri Djombo attend ainsi des retombées financières qui aideront à la réalisation d'un vaste programme de développement « vert » du Congo.

Lors de la COP21, la question du financement et du fonctionnement des mécanismes internationaux destinés à enrayer la perte du tissu forestier sera un des volets des négociations.

Pour l'heure, regrette le ministre congolais de l'Économie forestière, le projet de sauvegarde des forêts du Bassin du Congo a suscité l'intérêt des « pays les plus riches du monde » et des « grands bailleurs de fonds », « mais quand il s'agit d'aller au fait et de financer des opérations, des projets sur le terrain, on se rend compte qu'il n'y a pas de suite ».

Pour éviter que les forêts de la région ne connaissent le sort de l'Amazonie ou de la forêt indonésienne, Henri Djombo souhaite « que les meilleurs élèves puissent jouir des soutiens qu'il faut pour prouver aux populations riveraines » que la conservation des forêts « est un processus profitable ».

Sinon, prédit-il, « le déboisement va s'accélérer dans les zones où le besoin en bois-énergie se fait de plus en plus sentir, et là il sera difficile d'engager un bras de fer avec des populations qui ont besoin légitimement d'énergie ».

« Il faut que les financements soutenant le reboisement et la lutte contre la déforestation soient effectifs (...) nous les voulons simplifiés », dit-il, « accessibles pas seulement au Congo mais à l'ensemble de la planète ».

AFP

NÉCROLOGIE

La direction générale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble de son personnel, le décès de Fernand Eyenet Cou, agent SNPC à la DGAFIC.

Décès survenu le 23 novembre 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 1688, rue Albert Mampiri Batignoles.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2015
La Direction Générale





Guillaume Sainteny: "Le changement climatique est aussi la conséquence des autres problèmes environnementaux"

Guillaume Sainteny est président de GS conseil ainsi qu'enseignant à AgroParisTech. Il était l'un des intervenants à la rencontre-débat sur le thème "La lutte contre le changement climatique doit-il être l'essentiel du développement durable", organisée le 17 novembre à Paris par le Comité 21.

Les Dépêches de Brazzaville :
Vous venez de publier l'ouvrage « Le climat qui cache la forêt »
Pourriez-vous nous en faire l'économie ?

Guillaume Sainteny : Le livre a pour objectif de rappeler que le changement climatique est un enjeu extrêmement important, mais que parmi les différents problèmes d'environnement qui se posent, il n'est pas le seul. D'autres enjeux sont importants, notamment l'accès à l'eau, dans sa qualité et dans sa quantité; la préservation de la biodiversité qui disparaît malheureusement à une vitesse très rapide; la pollution atmosphérique, la dégradation des sols ainsi que l'épuisement de certaines ressources naturelles très utiles pour l'homme comme les stocks halieutiques et les ressources génétiques dont on peut tirer des médicaments.

LDB : Tous les éléments que vous citez ne sont-ils pas liés au changement climatique ?

GS : Pas complètement. Le changement climatique peut avoir des

effets dommageables sur la biodiversité, la sécheresse ou sur l'eau, mais beaucoup de ces problèmes environnementaux sont causés par autre chose que le changement climatique. Par exemple la surexploitation des ressources naturelles et de la biodiversité sont causées par l'action de l'homme qui exploite au delà de ce qu'il faudrait le taux de reproduction de ces espaces naturelles ou de ces espèces. Bien plus, l'homme rend artificiel ces espèces ou pollue ces milieux par d'autres polluants qui ne sont pas les gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'érosion de la biodiversité, la déforestation tropicale, le retournement des prairies, les zones humides contribuent pour 20 à 25 % aux émissions des gaz à effet de serre. Donc, le changement climatique n'est pas seulement une cause des autres questions d'environnement, il en est aussi la conséquence.

LDB : Les problèmes environnementaux que vous citez se posent-ils au même niveau en Afrique et ailleurs dans le monde ?

GS : C'est une question difficile car, comme vous le savez, les pays africains sont eux-mêmes très différents. Ce sont des pays qui émettent peu de gaz à effet de serre aujourd'hui. En revanche, l'Afrique est un très grand réservoir de biodiversité. C'est un des coins du monde où la biodiversité est la mieux préservée. Puisqu'ils émettent peu de gaz à effet de serre, il existe deux types de politique climatique : des politiques d'atténuation de production de gaz à effet de serre et des politiques d'adaptation au changement climatique. Ces dernières sont nécessaires de toute façon puisque l'on s'achemine vers un changement climatique quelles que soient les causes, l'ampleur et la dimension. Dans les pays qui sont les petits émetteurs de gaz à effet de serre, les politiques d'adaptation sont plus importantes que les politiques d'atténuation. Par ailleurs, comme certains pays d'Afrique ont en ce moment des taux de croissance assez importants notamment en Afrique australe et dans certains



pays de l'Afrique de l'Ouest, leur pourcentage dans les émissions de gaz à effet de serre va augmenter. Ils vont devenir davantage émetteurs et leur responsabilité sera plus importante. Mais dans ces pays, les populations les plus pauvres, contrairement à l'Europe, sont beaucoup plus dépendantes des produits de la biodiversité, avec la pêche, le bois, les autres produits de la nature, etc. Donc, l'amenuisement de la biodiversité peut leur être davantage nuisible que le changement climatique.

LDB : Au regard de ces problèmes, quelles sont les pistes de solution que vous proposez ?

GS : Les pays faiblement émetteurs devraient privilégier les politiques d'adaptation plutôt que celles de l'atténuation. Il faudrait également faciliter les transferts de technologie quand c'est possible. C'est aussi

que ces pays n'attendent pas tout de l'extérieur et qu'ils s'attaquent sérieusement aux subventions et aux énergies fossiles qui sont très développées dans des pays comme le Nigeria, l'Égypte et d'une manière générale dans les pays qui sont producteurs de pétrole.

LDB : Êtes-vous optimiste sur l'issue de la COP21 ?

GS : Il y aura sûrement un accord. Mais il reste à savoir quelle sera sa dimension et de quelle manière il sera contraignant. Néanmoins, il faut noter qu'après la COP21 se tiendra la COP22 l'année prochaine au Maroc. Pour la première fois un pays africain organisera une COP. Le continent africain sera ainsi au devant de la scène puisqu'il devra montrer les solutions et le savoir qu'il est prêt à mettre en place pour les années à venir.

Patrick Ndungidi

AFRIQUE DU SUD/ LAURENT FABIUS

Le maintien de la COP21, « une nécessité absolue »

En visite en Afrique du Sud dans le cadre de la préparation de la COP21, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre à Paris, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a rencontré, le 21 novembre, le président Jacob Zuma.

Il a réagi aux différentes attaques terroristes que viennent de subir Paris et Bamako. Il pense que le maintien de la COP21 est « une nécessité absolue » tout en assurant une sécurité maximale. « Je dirais que c'était d'autant plus nécessaire de la maintenir, qu'il y avait cette espèce de pression des terroristes disant que la vie doit s'arrêter, vous ne pouvez plus rien faire et je vois un signe extrêmement fort dans le fait qu'aucun des 140 chefs d'Etat et de gouvernement qui devaient venir, ne s'est désisté », a-t-il assuré.

Avant d'ajouter : « Au contraire, certains qui ne nous avaient pas encore répondu, nous ont répondu : nous allons venir parce que face au terrorisme, il ne faut jamais céder ». A l'en croire, tous les dirigeants reconnaissent désormais l'urgence que représente le réchauffement climatique.

Laurent Fabius a appelé à la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. « Ce qui s'est passé au Mali, évidemment, est à mettre dans le contexte du terrorisme international. La France, comme vous le savez, assure par différents canaux une présence pour lutter contre le terrorisme dans toute la région, et nous allons continuer. Et donc il faut que non seulement la France, non seulement les puissances de la région, coopèrent à la lutte contre le terrorisme. C'est un mal qu'il faut combattre et qu'il faut combattre en coordonnant toutes nos forces », a-t-il dit.

Pour le chef de la diplomatie française, les solutions et les décisions africaines doivent être privilégiées sur le continent, que « la France serait toujours prête à apporter son aide, économique ou militaire, sur tous les sujets », a-t-il souligné. L'Afrique est donc reconnue comme une des solutions à ce défi planétaire. Principale victime de ce dérèglement, elle n'émet pourtant que 4,55% des gaz à effet de serre dans le monde. L'Afrique propose des solutions adaptées aux coutumes locales, issues du bon sens ancestral des populations.

L'éco-tourisme pourrait être une possibilité, avec des maisons en matériaux traditionnels et locaux ; des solutions tournées davantage vers un usage des énergies renouvelables, que vers celui du gaz ou du nucléaire ; des petits projets de four solaire que ceux des grandes industries. En gros, pour l'Afrique, il n'y a pas obligatoirement de solutions standard dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Noël Ndong

La société civile informée sur la participation congolaise

Prélude à la Cop 21, qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris, les organisations de la société civile congolaise qui y prendront part, ont été informées sur la contribution et les attentes de la République du Congo à cette rencontre internationale.

Organisée par le ministère de l'Environnement grâce à l'appui de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), cette réunion avait également pour but de permettre aux participants de s'approprier les informations relatives aux efforts que fournit le Congo dans la lutte contre le changement climatique.

« Il faut sensibiliser toutes les couches sociales afin que chacun prenne la responsabilité des mesures des actes à poser vis-à-vis du fléau qui n'épargne personne »

« Il s'agissait de discuter avec les organisations de la société civile formant l'interface entre le pouvoir public et les populations locales. Il faut qu'elle soit informée des préparatifs qui se font au niveau local afin qu'elle arrive à s'approprier ces informations en vue de les valoriser, de mieux défendre le pays », a indiqué le conseiller au ministre de l'Environnement, Joël Louméto.

Concernant la politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), visant à baisser la température planétaire, le gouvernement congolais s'est fixé deux axes : atténuer des Ges dues aux secteurs de l'énergie

et lutter contre la déforestation planifiée, ce, en maîtrisant la consommation de l'énergie tout en ayant davantage recours aux énergies renouvelables.

Pour parvenir à réduire les émissions des GES d'environ 48% en 2025 et 54% en 2035, le Congo compte sur l'appui financier de la communauté internationale. « Les investissements et coûts représenteraient annuellement 3710 milliards de FCFA. L'autofinancement du pays pourrait atteindre 20%. La communauté internationale serait sollicitée à hauteur de 5,14 milliards de FCFA

pour la période 2015-2025 », indique le document contenant la contribution du Congo à cette rencontre internationale.

Le transfert des technologies climatiques adaptées aux priorités nationales de développement permettra aussi aux acteurs de mieux s'impliquer dans cette lutte. Il convient de rappeler que le niveau d'émissions de GES au Congo est inférieur à la moyenne. Cependant, la croissance forte du pays s'accompagne d'une augmentation importante de ces émissions. En parallèle, le phénomène global impacte très sensiblement les conditions de la production agricole ainsi que

l'équilibre des écosystèmes.

Grâce à une politique de gestion durable de ses ressources naturelles, le Congo a conservé une couverture forestière importante (65% du territoire national), constituant un puits de carbone et une réserve de biodiversité considérable pour l'ensemble de la planète.

Deuxième massif forestier tropical après la forêt amazonienne, la forêt du bassin du Congo participe énormément à l'atténuation de ce phénomène climatique. A cause de son intégration au processus Redd+, le Congo dispose actuellement de 5 millions d'hectares aménagés et 3 millions d'hectares certifiés.

Signalons qu'avant d'informer la société civile sur la Cop 21, une réunion de sensibilisation a été organisée le 20 novembre au profit de quelques médias nationaux. L'objectif visé : informer les chevaliers de la plume et du micro sur la problématique du changement climatique afin qu'ils améliorent le traitement des informations y relatives.

« Il faut sensibiliser toutes les couches sociales afin que chacun prenne la responsabilité des mesures des actes à poser vis-à-vis du fléau qui n'épargne personne », a relevé le conseiller du ministre de l'Environnement.

Rappelons que l'un des objectifs de la Cop 21 est de parvenir à l'adoption d'un accord juridiquement contraignant, applicable à tous les Etats parties, en vue de limiter la hausse de la température planétaire en deçà de 2°C.

Lopelle Mboussa Gassia

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Administrateur chargé de la Vaccination

Sous la supervision du Chef de Section Survie et Développement de l'Enfant, et en fonction des objectifs stratégiques du programme de pays, l'Administrateur chargé de la vaccination aura à sa charge la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'administration des activités du programme élargi de vaccination (PEV), y compris l'analyse de données, l'appui au programme, les rapports d'avancement, et l'engagement pour l'expansion de la couverture vaccinale.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC),
- Au moins un Master dans l'une des disciplines suivantes : sciences sociales, Médecine, Santé, Santé Publique, Santé de la Famille, Développement de l'enfant, avec un accent sur la planification.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes équivalents. Avoir également une expérience en matière de protection sociale, en planification des stratégies des activités de vaccination, gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante :
cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/002

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Administrateur en Santé (Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant)

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, l'Administrateur en Santé, chargé de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) sera responsable du leadership technique sur la santé néonatale et infantile pour la survie et le développement. Il fournit un soutien technique en temps opportun sur la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des aspects de la communauté à tous les composants de la survie et le développement de l'enfant.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Un Doctorat en médecine, DESS en santé publique, santé internationale, médecine tropicale ou en épidémiologie serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la santé de l'enfant et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Expérience dans le suivi des inégalités entre les sexes et dans les interventions de programmation qui réduisent ces inégalités serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante :
cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Club Sportif Multidisciplinaire DIABLES NOIRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SECRETARIAT GENERAL
SECTION FOOTBALL

N/Réf.089-15/CSDMN/CA/SG Brazzaville, le 19 Novembre 2015

PLEINS POUVOIRS

Le Président de la Section Football soussigné, délègue Pleins Pouvoirs à Monsieur Bernard MABELE ZABA, 2^{ème} Vice-Président Chargé des Compétitions et de la Discipline, pour gérer les affaires courantes de la Section Football jusqu'à nouvel ordre.

Les pleins pouvoirs prennent effet à compter de la date de signature./-

Ampliations	
CSDMN.....	1
SFB.....	1
COORD.....	1
Intéressé.....	1
Archives.....	2/6



Président de la Section Football
Christel Denis SASSOU NGUESSO

NECROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Jean Roger Kitina, Rufine Kandza-Kitina, Anastasie Bantsimba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur frère cadet et enfant, Brice Marcel N'landou survenu le samedi 21 novembre 2015 à l'hôpital de Makélé-kélé des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana Texaco-tsiémé (Talangai). La date de l'inhumation vous sera communiquée très prochainement.



Denis Mbomo, les enfants : Stanislas Okassou, Paule Vianne Mouélé, Fiston Eborandoko, Thiti Françoise Eborandoko, Guy Olala, Teddy Olala, Hortense Obambi et Stella Obambi informent les parents, amis et connaissances, particulièrement des villages Oyoué I, II et III dans le district de Makoua le décès de leur fille, sœur et cousine nommée Claude Bertille Semellé Eborandoko survenu le 19 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n° 104 de la rue Mon Pays à Talangai Brazzaville. Référence : arrêt Manguier sur la rue Ndolo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

DÉDICACE /FRANCE

Huguette Nganga Massanga en tête-à-tête avec Dominique Tchimbakala

Invités à assister à la séance de tête-à-tête, ce vendredi 27 novembre, de 18h à 22h, à l'espace de réunion du 43, rue Dunkerque à Paris 10^e, entre l'écrivaine Huguette Nganga Massanga, et Dominique Tchimbakala, journaliste de TV5, les lecteurs parisiens pourront découvrir en avant-première le nouvel ouvrage « Moi aussi je parlerai dans un film » et obtenir des dédicaces de la double lauréate du Prix Tchikounda 2010 et 2013, ouvrant ainsi une série de rencontres à Paris avec les artistes peintres et écrivains de la diaspora sous l'initiative conjointe des éditions Paari, Cécile Langlois et e-Bookoo.

L'artiste-comédien Roch Lessaint Mie-Ndungu assurera la lecture des extraits du livre « pour une soirée d'écoute, de partage, de découverte littéraire à laquelle est conviée le public », assurent les organisateurs qui parleront aussi du nouvel élan des éditeurs à l'égard des écrivains de la diaspora.

Habitée à puiser son inspiration dans les scènes courantes des us et coutumes du quotidien de ses compatriotes, l'auteure, journaliste de formation, met en

scène un personnage en quête de reconnaissance, U'loth, qui rêve d'un ailleurs meilleur et dont l'objectif, pour arriver à ses fins, est de quitter son pays tant il considère, en son for intérieur, que rien ne lui est facile. Dans « Moi aussi je parlerai dans un film » paru aux Editions Cécile Langlois, U'loth exalte le dépassement de soi par l'effort, un véritable combat avec lui-même.

« Moi aussi, je parlerai dans un film » démontre aussi l'attrait du Sapeur considérant que les



produits vestimentaires venus de l'Europe sont de qualité bien meilleure par rapport aux créations locales au Congo.

« Eternel dénigrement de nos capacités empêchant de célébrer nos valeurs dans nos contrées d'Afrique subsaharienne »,

explique Huguette Nganga Massanga.

À propos de l'auteure, activiste culturelle, elle a déjà publié plusieurs œuvres, toutes parues chez Edilivre : un recueil de poèmes, « *Compilation réelle en son temps* », deux romans, « *L'envers du décor* » et « *Rêves d'ailleurs !* », une pièce de théâtre, « *Thérapie aux abords du quai* ». Membre fondatrice du Festival International de théâtre Kimoko depuis 7 ans, Huguette Nganga Massanga participe aux efforts de vulgarisation du théâtre à Pointe Noire, ville dans laquelle elle réside habituellement et où elle travaille comme responsable de formation dans une entreprise de la place, après ses études supérieures en Suisse et en France.

Antoine Daniel Kongo

VERNISSAGE

Les ateliers sahms exposent à CFAO-Congo le vendredi prochain

Les ateliers Sahm organisent en partenariat avec la CFAO Congo une exposition vente en soirée, du 27 novembre au 5 décembre 2015 dans le hall de ladite entreprise.

Cette exposition qui durera une semaine a pour but de faire connaître davantage ce centre au public. Des nombreuses œuvres produites par des différents artistes évoluant aux ateliers sahms seront exposées. Bill Kouélany, directrice artistique du centre s'est dite contente. « *Le hall de la CFAO est suffisamment large pour exposer nos travaux. Notre but est aussi de vendre nos toiles. Bien que les ateliers soient un centre de création, les artistes doivent cependant vivre, voilà pourquoi nous sortons de nos murs* ».

Pour elle, la maquette de l'exposition porte l'image de la moto de même que la CFAO vend des motos et des véhicules. « *La CFAO a son public, nous aussi nous avons le nôtre* », a dit la directrice artistique avant de remercier le directeur de cette société qui leur a donné le local pour faire valoir leurs talents et faire connaître les ateliers sahms au public qui les ignore. Ce dernier pourra prochainement visiter les expositions qu'organiseront les ateliers sahms dans leurs locaux de Diata. « *Notre exposition n'a pas un thème précis c'est juste pour permettre au public de découvrir nos réalisations* », précise Bill Kouélany.

Les ateliers sahms font un travail exceptionnel, c'est un centre pour l'art, la recherche et le partage des savoirs. Créés en septembre 2012 à Brazzaville, ils visent à offrir plus de visibilité à la création artistique congolaise sur la scène internationale et promouvoir les différents domaines culturels du pays. Ce centre contribue également à l'amélioration des conditions de travail des artistes congolais et stimule leur créativité en leur proposant un lieu et du matériel qui correspondent à leurs besoins. Le centre organise chaque année une rencontre internationale d'art contemporain qui réunit durant un mois des artistes nationaux et internationaux.

Ce centre rendra un hommage à l'écrivain Sony Labou Tansi le 19 décembre 2015 dans leurs locaux où seront exposées les œuvres de l'écrivain congolais. Cette exposition sera en rapport avec le Festival Mantsina sur scène.

« Notre exposition n'a pas un thème précis c'est juste pour permettre au public de découvrir nos réalisations »

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 16^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Rahavi Kifoueti est entré en jeu à la 90e lors de la victoire du Botev Plovdiv sur le terrain du Chernomorec (2-1). Un succès précieux pour le Botev, 8e sur 10, qui compte désormais 6 points d'avance sur Montana, 9e, et 9 sur l'OFK Pirin, la lanterne rouge.

Belgique, 16^e journée, 1^{re} division

Remplaçant Yannick Loemba est entré en jeu à la 77^e alors que le score était d'un but partout pour Ostende à Malines. C'est finalement Malines qui l'emporte 2-1, remisant Ostende à la 3^e place.

Belgique, 16^e journée, 2^e division

En déplacement à Antwerp, l'Union Sainte-Gilloise s'incline 0-2. Jordan Massengo, titulaire, a joué toute la rencontre. L'USG est 5^e avec 29 points contre 32 pour son adversaire du jour.

Espagne, 12^e journée, 1^{re} division

Sans Thievy Bifouma, non retenu, Grenade bat l'Athletic Bilbao 2-0 et sort de la zone rouge. Les Andalous sont 16e.

Steven Nzongi, titulaire, et Séville chutent chez la Real Sociedad (0-2).

Le vainqueur de la Ligue Europa est 11^e avec 15 points. Grenade n'en compte que 10, dont 1 d'avance sur

le dernier.

Grèce, 11^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua est resté sur le banc lors de la victoire de Platania face au FC Levadiakos (2-1). Le club crétois est 8e avec 14 points.

Italie, 12e journée, 3e division Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors de la victoire de Paganese sur le terrain de l'AS Melfi (2-1). Paganese est 7e avec 15 points et 5 longueurs de retard sur le podium. Notons qu'il s'agit de la première titularisation du Congolais, arrivé diminué physiquement après les Jeux africains.

Italie, 9e journée, championnat des réserves, groupe B Senna Miangué était titulaire lors de la victoire de l'Inter sur le terrain de Vicenza (1-0). Avec 20 points, l'Inter est deuxième du classement, dominé par Cagliari.

Turquie, 12^e journée, 2^e division

Sans Sylvester Garvoula, non retenu, Elazigspor bat Trabzon 1461 (2-0). Elazigspor est 3^e avec 21 points.

Camille Delourme Legendes et credit photos: Ravy Tsouka Dozi a connu sa première titularisation sous le maillot de Paganese, où il a été prêté par Crotone au retour des Jeux africains (droits réservés).

Ligue 1, 14^e journée

De retour de blessure (luxation à

l'épaule), Prince Oniangué était ménagé lors de la défaite de Reims à Montpellier (1-3).

Sans Fodé Doré, convalescent, mais avec Arnold Bouka Moutou, remis de sa blessure aux adducteurs et titulaire au poste de...milieu gauche, Angers prend le point du nul à Caen (0-0). Remplacé à la 66e, le Congolais a fait parler sa vitesse pour tenter d'apporter le danger : une incursion à la 20e et une volée du gauche détournée en corner (27e). Volontaire, mais ce poste de milieu gauche n'est pas le sien.

Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco bat le FC Nantes de Jules Iloki, titulaire, sur le score d'un but à zéro. Iloki a joué 79 minutes pour 42 ballons joués (5 gagnés, 12 perdus), 2 tirs non cadrés, 4 centres, 2 fautes subies pour 3 commises. Une frappe au ras du poteau (22e) et une bonne remise pour Bammou (49e). Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe de Bastia, défait à domicile lors du derby face au Gazélec (1-2).

Au classement, Angers est 5e avec 23 points, devant Monaco, 6e avec autant de points. Nantes est 11e avec 19 points, soit 4 de mieux que Reims, 15^e Bastia est 18^e avec 14 points.

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'Etoile du Sahel si près du but

Le club sud-africain d'Orlando Pirates a été tenu en échec 1-1 le 21 novembre à Soweto par l'Etoile sportive de Sahel de Tunisie lors de la finale aller de la 12e édition de la Coupe africaine de la Confédération.

Les hommes d'Eric Tinkler avaient pourtant ouvert le score à la 36e minute grâce à un puissant tir du gauche de Thamsanqa Gabuza à la 36e minute. L'Etoile du Sahel lui a privé d'une victoire qui lui tendait déjà les bras en égalisant à la 87e minute par l'entremise de Jemal. Le match retour prévu le 29 novembre à Sousse en Tunisie reste ouvert mais l'Etoile du Sahel, invaincu depuis le début de la campagne sur ses installations, a pris une option grâce au but inscrit sur le terrain de l'adversaire même si la bataille est loin d'être plénière. Cette année, l'équipe d'Orlando Pirates a été plus redoutable à l'extérieur. Elle commence sa campagne dans la phase de poules par une victoire 1-0 à Dolisie face à l'AC Léopards.

A Sfax, les sud africains confirment en s'imposant sur un score identique d'un but à zéro. Seuls, le Zamalek avait réussi à stopper net le sans faute d'Orlando Pirates à l'exté-

rieur en lui imposant une défaite de 4-1. Qualifié pour les demi-finales, Orlando Pirates a validé son ticket en Egypte en battant le National Al Ahly 4-3 après sa courte victoire d'un but à zéro à Soweto. Avant la phase de poules, les Pirates ont prouvé qu'ils savaient voyager. Ils ont fait jeu égal de 2-2 en Ouganda face à Uganda revenue Authority sports club, avant de rééditer la même performance au Gabon face à Mounana puis battre 2-0 AS Kaloum de Guinée.

Son adversaire l'Etoile du Sahel n'a perdu aucun match de coupe d'Afrique à domicile cette saison en témoigne ses résultats. Elle a respectivement battu le Stade Malien et Al Ahly 1-0 puis l'Espérance de Tunis 2-1. En demi-finale, l'Etoile du Sahel avait écrasé le Zamalek 5-1. Avant l'étape des poules, l'Etoile du Sahel avait respectivement Benfica de Lunda et Young Africans 1-0 avant d'écraser le Raja de Casablanca 3-0. Si l'on s'en tient à cette réalité, l'on peut affirmer que, les Tunisiens se sont rapprochés du titre mais attention à l'assaut des Pirates le 29 novembre.

James Golden Eloué

MÉDIAS

FFJ demande des excuses publiques au ministre de l'ESU et au DG de l'INBTP

Condamnant l'agression contre une journaliste à Kinshasa, l'ONG continue donc à exiger que ces excuses soient télévisées pour apaiser la communauté des professionnels des médias du pays qui, blessés dans leur chair, se réservent le droit de faire entendre autrement leur colère.

Dans une réaction le week-end dernier, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse en Afrique centrale Freedom for journalist-Afrique (FFJ), a dit attendre, depuis bientôt une semaine, des excuses publiques du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) et du directeur général de l'Institut national des bâtiments et des travaux publics (INBTP) au nom et pour le compte des étudiants, auteurs, le 16 novembre, des voies des faits perpétrés contre Francine Bitshi, journaliste à Radio Télévision par satellite (RTVS1). « Les deux responsables ont chacun failli à leur mission de maintien de la quiétude sociale au sein de l'établissement; le ministre n'a pas pu interpellé le directeur général de l'INBTP pour se faire la religion sur

l'agression de la journaliste et le second, pour sa part, n'a pas envisagé des sanctions contre les auteurs bien identifiés de l'agression de la journaliste », note le communiqué de FFJ transmis à la presse.

Cette ONG a relevé que le travail de Bitshi est couvert par la loi fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse en vigueur en RDC et la Constitution du pays. Ce qui l'a conduit à désapprouver que l'acte d'agression soit commis sur la journaliste au moment où l'ensemble de segments de la vie nationale cherchent à trouver un consensus autour de l'ordinaire du Congolais et que la presse soit prise à partie et pour cible alors qu'elle reste indispensable pour la démocratie.

FFJ continue donc à exiger que ces excuses soient télévisées pour apaiser la communauté des professionnels des médias du pays qui, blessés dans leur chair, se réservent le droit de faire entendre autrement leur colère. « Le ministre n'a même pas, ni dans sa dernière circulaire interdisant toute augmentation des frais académiques, ni lors de sa rencontre avec les responsables d'établissements d'ensei-



La presse au cours de l'activité d'un parti politique à Kinshasa

gnement, fait état de l'agression de la journaliste dont l'état de santé s'améliore mais bien lentement. Aujourd'hui Bitshi est la quatre-vingtième journaliste victime recensé par l'organisation pour l'année 2015, pour toutes les typologies des violations confondues allant de harcèlement aux attaques physiques. Les professionnels des médias se constituent en

cellules dormantes et peuvent, à tout moment, revenir au devant de la scène », ajoute le communiqué. FFJ a, par ailleurs, appelé les autorités congolaises à lever l'impunité dont jouissent les auteurs des attaques contre les journalistes et qui s'apparente à une complicité d'État contre les médias et les journalistes. Francine Bisthi, rappelle-t-on, réalisait un reportage sur

un soulèvement des étudiants contre l'augmentation supposée ou réelle des frais académiques. L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse en Afrique centrale a, par ailleurs, rappelé que la journée du 2 novembre a été consacrée à la fin de l'impunité des auteurs des crimes contre les journalistes sur l'échelle de la planète.

Lucien Dianzenza

LITIGE RDC-UGANDA

Le gouvernement consent à libérer M^e Tshibangu Kalala

À présent que le gouvernement vient de trouver gain de cause dans son bras de fer engagé avec son défenseur judiciaire attitré, plus rien ne devra justifier sa détention en prison.

L'épilogue du dossier Tshibangu Kalala est en train de se dessiner maintenant. C'est le moins qu'on puisse dire au regard des derniers développements avec, à la clé, la restitution au gouvernement des pièces judiciaires relatives au dossier qui oppose la RDC à l'Ouganda devant la Cour internationale de justice (CIJ) depuis 2005. Le Pr Tshibangu Kalala, qui avait brillamment défendu la cause de la RDC devant cette juridiction internationale, vient donc de lâcher du lest en acceptant de rendre ces documents après avoir joué au dur. Ce qui lui avait, du reste, valu son incarcération à l'ex-prison centrale de Makala étant entendu qu'il avait posé comme préalable le paiement de ses honoraires avant de s'exécuter. Accusé de rétention illicite des documents et abus de confiance, il avait usé de chantage à l'endroit de l'exécutif national qui ne s'est pas fait prier pour l'écrouer à la prison.

Mais aujourd'hui la donne a changé. Ses avocats ainsi que le médiateur ayant joué l'interface entre les deux parties dans ce conflit, en l'occurrence Me Tunda ya Kasende, ont rencontré le 23 novembre le ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, à qui ils ont remis les pièces judi-

ciaires que gardait par devers lui l'incriminé. Il s'agit principalement des fiches d'identification des victimes de la guerre de 1998 à 2003 dans l'ex-Province Orientale. Des documents dont la RDC a impérativement besoin pour faire valoir ses prétentions dans la quête de réparation du préjudice subi par toutes ces victimes devant la CIJ. Faute desdits documents, a fait savoir le ministre, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de solliciter le report de la deuxième phase du procès qui devait commencer le 6 janvier 2016. Il estime que la procédure aurait été simplifiée si le gouvernement avait été en possession desdits documents bien avant. Cela, a-t-il ajouté, aurait permis d'avoir une décision de la Cour au cours de l'année 2016. « Maintenant, on fait reporter le temps nécessaire pour rédiger les mémoires », a-t-il regretté.

À présent que le gouvernement vient de trouver gain de cause dans son bras de fer engagé avec son défenseur judiciaire attitré, plus rien ne devra justifier sa détention en prison. « Nous avons des raisons de nous



M^e Tshibangu Kalala

plaindre parce qu'il nous a mis en retard mais nous n'avons plus de raison d'insister pour qu'il reste à Makala », a déclaré le ministre indiquant avoir instruit le Parquet général de la République pour qu'il soit libéré. Quant au paiement des honoraires, le gouvernement consent à lui payer les 119.000 euros contractés sur la première phase de la procédure et renonce à libérer des frais de mission de 35.000 dollars réclamés par Me Tshibangu Kalala pour deux jours de séjour à Kampala les estimant exorbitants.

Alain Diasso

BUDGET 2016

80 millions de dollars additifs au projet initial

Cette somme additionnée au budget initial provient de l'argent obtenu après la réduction de l'impact négatif de la baisse des cours des matières premières.

Les prévisions initiales présentées par le gouvernement au titre de budget 2016 viennent de subir une retouche au niveau de la commission économique et financière. Après un examen approfondi de ce projet de loi financière qui oscillait autour de 9,1 milliards de dollars, les experts de la commission Ecofin ont décidé une révision de la hausse. En fait, il s'agit d'une légère augmentation à hauteur de 0,91% représentant environ 80 millions de dollars que connaît le budget 2016. Cette somme additive, à en croire le président de la Commission Ecofin, provient de l'argent obtenu après la réduction de l'impact négatif de la baisse des cours des matières premières. À en croire, l'incidence négative de la baisse des cours des matières premières telle qu'évaluée par le gouvernement était de l'ordre de 281 milliards de FC. Un montant réduit à des proportions raisonnables au niveau de la commission qui a ramené l'impact financier redouté à 77 milliards de FC, ce qui a permis de dégager ce supplément de 80 millions de dollars. Dégager de telles ressources dans les coupes réalisées par le gouvernement relève d'une performance pour laquelle la commission Ecofin a de bonnes raisons de se féliciter.

A.D.

EST DE LA RDC

Le territoire d'Irumu à la merci de l'insécurité alimentaire

Les attaques récurrentes des forces négatives, qui opèrent depuis des années dans cette partie de la République démocratique du Congo (RDC), ont de graves conséquences sur le vécu des populations.

Selon Caritas qui cite les sources humanitaires, le territoire d'Irumu dans la province de l'Ituri vit dans l'insécurité totale. Cette partie du pays enregistre journalièrement en moyenne trois attaques des miliciens. Ces attaques ont des conséquences sur les populations. Elles s'accompagnent de violations des droits humains telles que les pillages, les viols, les tueries. À cause de l'insécurité, les populations ne



savent plus s'adonner aux activités champêtres. Ce qui fait que le territoire d'Irumu soit dans l'insécurité

alimentaire qui entraîne déjà des cas de malnutrition sévère.

Plus de cent cinquante mille personnes dont des déplacés, retournés et des membres de communauté d'accueil sont déjà affectés. À la suite de cette situation, les experts de la sécurité alimentaire ont classé le territoire du sud Irumu en phase d'urgence, phase 4. « Et plus de 308.000 personnes

dans l'ensemble de l'ex-Province Orientale se trouvent en crise

alimentaire soit en phase 3 », indique les résultats du 13^e cycle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. En d'autres termes, un ménage sur cinq dans le sud Irumu connaît des déficits alimentaires extrêmes, entraînant entre autres une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive. Bien que l'assistance soit apportée aux personnes affectées, l'on constate que la persistance de l'insécurité a maintenu le sud Irumu dans la même phase que lors du dernier semestre de 2014. Des acteurs humanitaires estiment que des projets d'urgence souvent de courte durée ne permettent vraiment pas d'avoir un

impact réel pour résorber l'insécurité alimentaire. Il faut alors des solutions pérennes. Pour ce faire, les humanitaires préconisent la mise en œuvre des projets de longue durée, la coordination entre les acteurs et le renforcement des capacités des partenaires locaux.

Pour rappel, c'est depuis septembre 2013 que la vie des populations du sud du Territoire d'Irumu est rythmée par des affrontements entre l'armée congolaise et les miliciens de Force de résistance patriotique de l'Ituri. À cause de cette situation, environ cent cinquante mille personnes sont en déplacement.

Aline Nzuzi

FOOTBALL

Le week-end des RD Congolais en Europe

Le week-end a été peu reluisant pour certains joueurs RD-congolais, ou de souche RD-congolaise, évoluant en Europe. Certains titulaires ont perdu avec leurs clubs, alors que d'autres ont subi un succès soit une défaite de leurs clubs, à partir du banc des remplaçants. D'autres encore ont quitté l'aire de jeu à cause des blessures. Les chanceux, parmi eux, ont engrangé du temps de jeu.

défenseur central Presnel Kimpembe (sorti sur blessure à la mi-temps) et de l'attaquant Herwin Ongenda, du reste, premier buteur des Parisiens, remplacé à la 78^e minute.

Le latéral gauche Chris Mavinga est resté sur le banc lors du match à égalité (1-1) entre Troyes et Lille. Du côté du LOSC, le jeune Nolan Mbemba a été titularisé par le coach Patrick Collot avant de céder sa place, à la 66^e minute, à Marvin Martin.

layeur Jordan Nkololo (buteur avec la RDC contre le Burundi à Kinshasa aux éliminatoires du Mondial 2018) est resté sur le banc lors du résultat nul de zéro but partout entre Caen et Angers. Jacques Tshibumbu Lungeny est monté sur l'aire de jeu à la 83^e minute, lors de la victoire (2-1) du GFC Ajaccio sur le terrain de Bastia.

Angleterre Premier League 13^e journée

Yannick Bolasis était bien sur son flanc droit lors de la défaite à domicile (0-1) de Crystal Palace face à Sunderland. Et Chancel Mbemba n'a pu rien faire lors de la déroute de Newcastle face à Leicester (0-3) alors que Kévin Mbabu n'était même



Yannick Bolasis



Paul-José Mpoku



Rémy Mulumba

France L1 14^e journée

Rémy Mulumba est entré à la 74^e minute lors de la défaite de Lorient à domicile (1-2) face au Paris-Saint-Germain. Lorient était mené deux buts à zéro à la pause. Le Camerounais Benjamin Moukandjo a réduit l'écart pour le club entraîné par Sylvain Ripoll à la 82^e minute. Du côté parisien, on a noté la titularisation, par Laurent, du jeune

Omenuke Mfulu a été titulaire lors de la défaite de Reims (1-3) sur le terrain de Montpellier. Le jeune récupérateur RD-congolais a été remplacé à l'heure de jeu alors que les deux équipes étaient à un but partout.

Aligné dans la charnière centrale de la défense par le coach Dominique Arribagé, Marcel Tisserand était bien dans le onze de départ de Toulouse battu (0-2) par Guingamp. Et le milieu re-

pas sur la feuille de match des Magpies. Titulaires, Youssouf Mulumbu et Dieumerci Mbokani n'ont empêché la courte défaite de Norwich City face à Chelsea (0-1) à Stamford Bridge.

Espagne Liga 12^e journée

Cédric Bakambu a pris part au match à égalité entre Villareal et Eibar (1-1). L'attaquant international RD-congolais a été remplacé à la 62^e minute par Sa-

muel. Steven Nzonzi a été dans le onze de départ lors de la défaite de Séville (0-2), battu par Real Sociedad.

Italie Calcio 13^e journée

Paul-José Mpoku a assisté, sur le banc des remplaçants, au succès (1-2) de son club, Chievo Verone, sur le terrain Carpi.

Allemagne Bundesliga 13^e journée
Assani Mulongoti Lukimya est resté sur le banc de réserve lors de la déconfiture de son club,

Werder Breme, submergé par Wolfsburg (0-6). Le jeune défenseur de souche RD-congolaise, David Kinsombi, n'a pas été titulaire lors de la défaite (1-3) de l'Eintrach Francfort devant Bayer Leverkusen

USA MLS demi-finale

Cédric Mabwati est entré à la 80^e minute de jeu lors de la victoire (2-0) de Columbus Crew sur New York Red Bulls en demi-finale du MLS.

Martin Engimo

INTERVIEW

David Lawson « les violences faites aux femmes sont une pandémie intolérable »

C'est le principal sujet évoqué au cours de l'entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville par David Lawson, Directeur des programmes à Engenderhealth à New York, féministe, et ancien Représentant résident du FNUAP en République du Congo, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes qui se célèbre chaque 25 novembre.

Les Dépêches de Brazzaville : En rapport avec la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, ou en sommes-nous avec la condition féminine dans le monde aujourd'hui ?

David Lawson : Les femmes représentent plus de la moitié de l'humanité. Bien qu'elles soient les plus nombreuses, leur situation dans le monde reste injuste. Elle est injuste parce que pour beaucoup d'entre elles, la pauvreté et la violence sont des réalités quotidiennes : ainsi, 60% des personnes les plus pauvres de la planète sont des femmes. Sur près d'un milliard de personnes qui souffrent de la faim dans le monde, 60% sont des femmes. Bien que majoritaires, elles doivent lutter pour parvenir à la parité avec les hommes dans les domaines de l'éducation et de la famille ; les deux tiers de près d'un milliard d'adultes illettrés dans le monde sont des femmes, et 70% des enfants non scolarisés sont des filles.

Les femmes sont largement sous-représentées en politique. Sur 195 pays, seules une vingtaine de femmes occupent les fonctions de Chef d'Etat ou de gouvernement. A peine 20% des parlementaires dans le monde sont des femmes. Elles occupent, en moyenne, un poste ministériel sur six. Seule une quinzaine occupe les fonctions de présidente des chambres parlementaires, et quatre pays seulement, la Belgique, le Costa Rica, l'Islande et le Rwanda, appliquent la parité pour les candidatures électorales. La situation est similaire dans le do-

main de l'emploi : à peine 3% de femmes occupent des postes de dirigeants des 500 plus grandes entreprises mondiales.

L.D.B : Qu'en est-il des violences faites aux femmes ?

D.L : Les violences faites aux femmes sont une pandémie intolérable. Partout dans le monde, la violence à l'égard des femmes et des filles demeure l'une des violations des droits humains les plus graves et les plus tolérées, tant comme cause que comme conséquence de l'inégalité des sexes et de la discrimination basée sur le genre.

Au moins une femme sur trois dans le monde a été battue, contrainte à des rapports sexuels ou maltraitée, le plus souvent par son mari ou par un membre de la famille. Une femme sur deux dans le monde est morte du fait de violences subies par leur mari ou un membre de leur famille. 2,6 milliards de femmes vivent dans un pays ne disposant pas de législation criminalisant le viol. 20% des femmes dans le monde, seront victimes d'un viol ou d'une tentative de viol au cours de leur vie. 50% des agressions sexuelles sont commises sur des jeunes filles de moins de 16 ans. Une femme sur quatre est victime de violences physiques et/ou sexuelles pendant une grossesse. 133 millions de femmes ont subi des mutilations génitales. Victimes de l'excision, de mariages précoces et/ou forcés, de la traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle, de féminicides, les femmes subissent partout dans le monde une violence inouïe, une véritable pandémie mondiale aux proportions alarmantes et aux coûts économiques considérables, en termes de perte de productivité et de frais médicaux. La violence à l'égard des femmes constitue aussi un problème majeur de santé publique pour le monde.

L.D.B : Que faire pour remédier à ce fléau ?



David Lawson

D.L : Face à ce fossé immense, l'idée de prendre des mesures concrètes plutôt que d'attendre un rééquilibrage naturel a fait son chemin. Depuis plusieurs années, les gouvernements et les organisations internationales accordent une priorité importante à la problématique du genre dans leurs orientations stratégiques et les politiques publiques. La parité entre hommes et femmes et les opportunités de promotion économique et sociale par les deux sexes sont devenues des thèmes récurrents des agendas politiques nationaux et internationaux. Des progrès incontestables en matière législative ont été réalisés au cours de la seconde moitié du vingtième siècle en faveur des femmes. D'après Onufemmes, 186 pays ont signé la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes ; 125 pays ont mis hors la loi les violences conjugales ; 125 pays ont adopté des lois contre le harcèlement sexuel et 52 pays ont criminalisé le viol conjugal. Il faut poursuivre et intensifier ces résultats.

L.D.B : Qu'en est-il de cette situation au Congo-Brazzaville ?

D.L : Au Congo, le gouvernement est engagé dans le processus

d'éradication de toutes les formes de violences à l'égard des femmes. Le 25 janvier 2012, j'avais soutenu le lancement de la « Campagne nationale Tolérance Zéro maintenant! » contre les violences fondées sur le genre, patronnée par le ministre d'Etat, Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains qui avait à ses côtés son homologue en charge de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement. Le gouvernement s'est engagé à adopter des mesures réglementaires visant à mieux protéger les femmes et les jeunes filles contre ce fléau et de punir les auteurs de violences. Ainsi,

le gouvernement appuyé par la société civile est fermement engagé dans ce combat. Durant mon mandat au Congo j'avais fait de la défense des droits des femmes le second axe principal de mon action avec la réduction de la mortalité maternelle. J'avais ainsi soutenu la mise en place d'un système national de collecte, d'analyse et d'utilisation des données sur les violences fondées sur le genre et l'appui aux victimes de violences. Et j'ai soutenu la réalisation d'une série d'études: les violences faites aux femmes entre 1998-2002, la prostitution des filles mineures entre 2007 et 2009, l'analyse des stéréotypes sexo-spécifiques dans les manuels scolaires en 2009, les violences subies par les étudiantes dans les établissements universitaires de Brazzaville en 2011, et la traite des femmes et des enfants en 2012. Ces analyses ont permis d'informer la mise en oeuvre de la politique nationale «Genre.» J'ai également encouragé et soutenu la mise en place de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, le Réseau national des ONG œuvrant dans le domaine des violences sexospécifiques (Renalvisco), et lancé l'initiative « Mobilisation du leadership masculin en faveur des droits des

femmes. »

La mise en oeuvre de ma stratégie «Medias et développement» a permis le renforcement des capacités des médias et du réseau des communicateurs dans le traitement de l'information sur la condition féminine. Ces efforts doivent se poursuivre avec intensité et avec l'appui des organisations internationales œuvrant dans ce domaine, notamment, Onufemmes le Fnuap et le Pnud.

L

.D.B : Votre mot de fin

D.L : Pour terminer il faut souligner que l'Etat congolais est fortement engagé dans la défense des droits humains, des droits des femmes, et de l'équité du genre. A travers le pays, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les violences faites aux femmes et pour protéger les femmes et les jeunes filles. Il est donc nécessaire de renforcer l'arsenal législatif, juridique, policier et humain pour protéger les femmes. Le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait annoncé sa décision de faire voter par le Parlement, une loi assurant la parité hommes-femmes aux fonctions politiques, administratives et électives pour laquelle j'avais plaidé sans relâche. Ce projet de loi est l'une des plus importantes décisions politiques du Chef de l'Etat pour l'avenir du Congo. Les hommes et les femmes sont donc appelés à se partager les postes, mais aussi l'égalité des charges professionnelles, familiales et privées. Il est aussi impératif d'améliorer avec tous les moyens disponibles, le cadre juridique, la prévention, la prise en charge et l'accompagnement judiciaire des victimes et la lutte contre l'impunité des agresseurs. Elle est inacceptable et intolérable. Elle est une épidémie qu'il faut combattre sans relâche avec une rigueur et une fermeté impitoyables.

Propos recueillis par Faustin Akono

SALUBRITÉ

La JCI centre et le LEO Club fraternité se mobilisent pour l'assainissement du littoral

Les membres des associations Jeune chambre internationale du Congo (JCI) centre et ceux du Leo club fraternité ont procédé, le 21 novembre, à une opération dénommée « Plage propre » consacrée au ramassage d'ordures sur le littoral.

Expliquant l'objectif principal de cette opération, Denis Gires Koumbouka et Grace Batalou, respectivement secrétaire général de la JCI Pointe-Noire centre et président du Leo club fraternité, ont indiqué qu'en plus de la protection de l'environnement et de l'ensemble de la communauté, cette opération permet aux jeunes des



Les membres des deux associations en train de ramasser les ordures sur le Littoral / adiac

deux associations d'acquérir une expérience conformément à la gestion des projets communautaires ou associatifs.

Répondant à la presse sur le choix porté sur le littoral en vue de son assainissement, les orateurs ont expliqué que le littoral est un

endroit qui attire chaque jour plusieurs personnes qui ne manquent pas de laisser quelques ordures après leur passage. « Le nettoyage du littoral permet aux membres de ces associations et aux divers visiteurs de ce lieu d'avoir une idée positive d'un environnement sain. Cela permettra de protéger à la fois l'humanité entière et la protection de la santé des riverains », ont-ils déclaré.

Ainsi, les responsables de ces associations invitent les autorités publiques locales et nationales d'avoir un regard plus attentif envers leurs associations qui sont composées en majorité des jeunes dotés de plusieurs potentialités et

projets mais ils se trouvent souvent confrontés à un problème de soutien.

Rappelons que les deux associations ont par le passé réalisé ensemble plusieurs projets, elles préconisent dans les prochains jours entreprendre d'autres projets d'intérêt communautaire sur la santé, l'assainissement des lieux publics, la remise des dons et autres. La JCI et le Leo club sont des associations à but non lucratif qui sont nées il y a plusieurs années, elles œuvrent bénévolement pour le bien être de la communauté à travers divers pays du monde.

Séverin Ibara

CULTURES URBAINES

La première édition a tenu le public en haleine

Un spectacle de danse et de slam a marqué le 21 novembre dernier la fin des activités liées à la semaine des cultures urbaines qui s'est déroulée cinq jours durant dans différents lieux de spectacles de la ville océane.

Du 17 au 21 novembre, la ville océane a vibré aux rythmes des cultures urbaines. L'espace culturel Yaro, le centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, le cercle culturel pour enfants ont accueilli les différentes manifestations prévues à cet effet qui ont regroupé la jeunesse de Pointe-Noire. Projections de films, spectacles vivants de musique (hip hop, rap, slam, danse) mais aussi échanges culturels ont été au centre des réjouissances.

Avant la clôture, les rappeurs Mob 4 et Apen's ont tenu en haleine le public tout comme Ame de chagal qui a animé une scène ouverte pendant laquelle rappeurs et MC's ponténégrins se sont également exprimés. Le clou des activités de la semaine a été le spectacle du groupe de danse dolisien Number One et

des slameurs de Styl'oblique.

Auparavant le public a eu droit à une table ronde dans le hall des expositions autour de la question de la création dans l'espace public. Sous la direction de Fabienne Bidou, directrice de l'Ifc, Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavoungou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili, Marcel Poaty, conseiller socio-culturel du maire de la ville et les artistes, Melos Destroy, Carl Max, Prince Mayola etc... ont échangé et discuté sur les graffitis, le hip hop, le rap, slam, arts identitaires des cultures urbaines.

Selon les représentants des administrations publiques, l'espace public a toujours été réglementé. Ainsi, tout artiste qui désire s'y produire doit au préalable recevoir l'autorisation de l'autorité assermentée. Ils ont cependant regretté que certains artistes n'empruntent pas toujours la voix réglementaire. Des artistes confrontés souvent aussi au manque de moyens matériels (bombes colorantes...)

Pour les artistes, l'apport des autorités de la ville est trop timide



Une vue de l'assistance lors de la table ronde crédit photo «Adiac»

voire inexistant dans le soutien à leur art. « Aux artistes de s'imposer d'abord en faisant connaître leur art (les graffitis ou la peinture murale par exemple) très peu connus du public même si à une époque lointaine de l'histoire de Pointe-Noire, il en existait quelques graffitis peints par des anonymes au niveau

du Complexe sportif de Pointe-Noire, aujourd'hui Stade Casimir Mvoulalé à l'époque », a répondu Marcel Poaty.

De son côté, Melos Destroy, témoin oculaire de la genèse du hip hop à Pointe-Noire a fait un bref historique du mouvement qui, à l'époque était rejeté par la société mais, à force de persuasion et

de promotion a fini par intégrer les mœurs, même s'il reste toujours une culture marginalisée par bon nombre de citoyens.

Peu avant les spectacles, l'exposition Street art a été ouverte à l'Ifc. Une occasion pour les dessinateurs et graffeurs d'expliquer au public leurs fresques.

Hervé Brice Mampouya

LIVRES

Jubrine Babela publie « Les lycéens de Tropicana »

Publié aux Editions Cultures Croisées de France, l'ouvrage « Les Lycéens de Tropicana » a été présenté au public le 20 novembre au cours de dédicace qui a eu lieu au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire. La critique littéraire a été faite par Anne-Marie Kibongui, des Editions Cultures Croisées.

Écrit en 171 pages, Les lycéens de Tropicana est un roman qui pose le problème d'un groupe de lycéens dont la scolarité est rendue difficile par un environnement hostile : insuffisance des tables-bancs dans les salles, aléas des transports publics, comportement peu amène de certains enseignants, corruption endémique, etc... Bref tout une mosaïque d'écueils qui transforme le monde scolaire aujourd'hui à un Capernaum éducatif.

À travers des faits, récits et anecdotes, Jubrine Babela brosse un tableau peu reluisant des « années lycées » vécues à Tropicana en dénonçant de sa plume acérée les antivaleurs qui commencent à faire tâche d'huile dans les établissements scolaires. Cependant, l'épilogue est une note d'espoir avec les bons moments passés au lycée, qui tient souvent pour beaucoup de lycéens de lieu de famille. Ce sont des aspects parfois cachés de la vie au lycée que Jubrine de son audace de jeune écrivaine a voulu mettre à nu dans une écriture simple, limpide, empreinte de beaucoup de congolismes comme pour mieux faire passer le message. Des aspects que bon nombre de parents malheureusement ignorent et ignoreront toujours.

« L'écriture de Jubrine Babela évoque pour nous celle de Sembène Ousmane et Emmanuel Boundzeki Dongala. Si elle est débutante, c'est cependant cette direction qu'elle prend pour notre bonheur. Parlons du fond, l'auteure a



Jubrine Babela et Anne-Marie Kibongui Crédit photo «Adiac»

choisi le récit au jour-le-jour dans sa diversité. Chaque situation est décrite avec simplicité et minutie, qu'il s'agisse des difficultés dues à l'environnement scolaire ou l'ambiance familiale, des faits de la rue, du quartier. Les événements arrivent dans le livre, sans prévenir, comme dans la vie », a dit Anne-Marie Kibongui. Selon la critique littéraire, Jubrine Babela qui a quitté le lycée depuis seulement un an donne une leçon aux jeunes de son âge qui veulent écrire, de le faire sans attendre la « muse ». « Ce livre est également un stimulant pour les jeunes étudiants, l'écriture est à leur portée, ils doivent s'en servir. Si les idées sont là, ne craignez plus, votre style se formera, poussé par le besoin d'expression ».

Jubrine Babela a fini sa scolarité au lycée de Mpaka à Pointe-Noire, au Congo en 2014. Elle suit actuellement une formation en hôtellerie. Sa passion pour l'écriture l'a poussée à relater son expérience de lycéenne dans ce premier roman. C'est le premier auteur lycéen dont les Editions Cultures Croisées publient l'ouvrage en six ans d'existence.

H.B.M.

IFC

Une journée consacrée au sémiologue et critique littéraire français, Roland Barthes

Né le 12 novembre 1915 à Cherbourg en France et mort le 26 mars 1980 à Paris, l'année 2015 marque le centenaire de la naissance de Roland Barthes. Une journée lui sera consacrée le 25 novembre à l'Institut Français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, suivie d'un débat animé par J-B Tati Utaliene.

Cette activité est une occasion pour les organisateurs, de revenir sur l'œuvre de Roland Barthes, notamment le « Degré zéro de l'écriture », paru en 1953. Un ouvrage qui fut rapidement considéré comme le manifeste d'une nouvelle critique, soucieuse de la logique immanente du texte, contre la critique littéraire traditionnelle.

Pour les anciens, Roland Barthes n'est pas un inconnu, mais pour les jeunes, son nom demeure un mystère. Ce critique littéraire et sémiologue français, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur au Collège de France a marqué toute une génération. Il fut, l'un des principaux animateurs du structuralisme et de la sémiotique en France. Cent ans après sa naissance et 35 ans après sa mort, l'IFC rend hommage à cet homme de lettre en lui consacrant une journée de dédicace, suivie d'un débat qui sera animé par J-B Tati Utaliene. Au cours de cette journée marquée par des échanges fructueux axés autour de l'œuvre et de la vie professionnelle de l'auteur, le public ponténégrin aura la chance de découvrir réellement Roland Barthes, un philosophe, linguiste, critique littéraire, écrivain, diariste, professeur et scénariste. De son vivant, Roland Barthes a écrit plusieurs ouvrages, mais son premier essai, le Degré zéro



Roland Barthes crédit photo «DR»

de l'écriture, paru en 1953 a marqué les esprits des lecteurs. Cet ouvrage a eu une influence dans le milieu universitaire dans les années 1950 à 1970, c'est un des fondements de l'influence de Roland Barthes, même si des ouvrages ultérieurs ont eu plus de notoriété. En 1999, il sera classé parmi les cent livres du siècle par le journal Le Monde. Notons que la première partie de ce livre, est consacrée à l'analyse de divers modes d'écriture, le mode politique qui donne lieu à des pages brillantes, souvent polémiques, sur l'écriture révolutionnaire, sur l'écriture bourgeoise, marxiste ou intellectuelle. Ce sont autant de « mythologies » de la forme écrite, où est dénoncée la fausseté des rapports entre le langage et le monde, dès qu'une médiation s'y aggrave de manière parasite.

Dans la seconde partie, Roland Barthes développe l'histoire de l'écriture, il montre la naissance d'une mauvaise conscience de l'écrivain, voire d'un tragique de la littérature dans la France du XIXe siècle.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Quatre équipes disputent le tournoi de la proclamation de la République

Etoile du Congo- Vita club de Kinshasa puis les Diables noirs contre l'équipe de la diaspora congolaise : telles sont les affiches du tournoi de la proclamation de la République qui sera lancé le 25 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Le spectacle est gratuit, ont assuré les membres du comité d'organisation, lors de la conférence de presse qu'ils ont animée, le 24 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Sauf, la loge officielle où la fédération et le ministère des Sports ont adressé les invitations pour les personnes devant y accéder. Selon le règlement, les vainqueurs de ces confrontations disputeront la finale de la compétition initiée par la Fondation Perspectives d'Avenir, le 28 novembre prochain, pendant que les perdants livreront un match pour la troisième place.

Dans ce projet soutenu par la fondation Perspectives d'Avenir que dirige Denis Christel Sassou N'Gusso, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) tient bien sa place d'organe technique. Car la compétition permettra à deux de ses quatre représentants engagés en compétition africaine, à savoir l'Etoile du Congo et les Diables noirs, de jauger le niveau de leurs joueurs avant le début de la campagne africaine. Selon les organisateurs, ces deux équipes ont validé leur place dans le tournoi de la proclamation de la République au détriment de l'AC Léopards de Dolisie

et de V Club Mokanda de Pointe-Noire qualifiés aussi pour la coupe d'Afrique, par le biais d'un tirage au sort.

« C'est une aubaine pour nos clubs. Cela permet à Etoile du Congo et Diables noirs de peaufiner le travail qu'ils ont commencé depuis le début de la saison. Diables noirs, vient à peine de reprendre les entraînements. Cela va nous permettre de trouver un groupe capable de défendre des jaune et noir », a déclaré Jean Eloi Mankou, le nouvel entraîneur des Diables noirs.

La Fondation Perspectives d'Avenir n'a pas lésiné avec les moyens pour donner à cette compétition, une dimension internationale. La présence de Vita club de Kinshasa a un caractère particulier. Selon Medard Moussodia, le représentant de la Fécofoot, Vita club de Kinshasa a été associé pour remettre la chaleur entre les deux peuples après l'opération « Mbata ya Mokolo ». L'occasion est donnée aux jeunes de la diaspora qui n'ont jamais été appelés en équipe nationale, de montrer leurs talents pour préparer l'avenir du Congo. « Nous voulons donner à cette compétition une visibilité internatio-

nale pour permettre à ces équipes d'affronter celles qui ont plus d'expérience. En pensant à Vita club de Kinshasa après l'opération « Mbata ya Mokolo », nous avons voulu donner un message d'amour et de paix entre les habitants des deux capitales les plus rapprochées du monde. Pour la diaspora, nous avons voulu offrir cette occasion aux joueurs qui n'ont jamais été appelés en équipe nationale, de montrer leurs talents pour préparer l'avenir du Congo », a souligné le représentant de la Fécofoot. Et d'ajouter « Certains joueurs ont accepté de perdre quelques avantages pour venir présenter ce qu'ils savent faire, en ce qui concerne le football, pour que dans la composition future de l'équipe nationale qu'ils soient retenus. C'est l'intérêt qu'ils ont manifesté. Nous avons ajouté l'entraîneur de l'équipe nationale pour mieux regarder, en dehors des joueurs que nous avons coutume d'amener, qu'on ait une vue très large pour découvrir d'autres talents. »

La sélection de la diaspora sera privée de quelques cadres qui n'ont pas été libérés par leurs clubs respectifs,



Les organisateurs du tournoi lors de la conférence de presse

parce que la compétition n'a pas tenu compte de la date FIFA. « Ce n'était pas vraiment facile de les avoir tous, vu que nous ne sommes pas en journées FIFA. Nous sommes passés à côté de plein de bons joueurs juste à cause de cette loi », a expliqué Jean Elie Ngoya, citant au passage quelques absents comme Yves Owomat, Yannick Loemba, Jordan Massengo, Damien Mayenga Dikamona David.

Il a, toutefois, réussi à convaincre, quatre anciens champions d'Afrique avec les Diables rouges U-20, notamment: Destin Onka Malonga, Garcia Ikouma et Oxence Mbani Madzou, Yahn Kombo Melo et d'autres joueurs comme David Bitsindou, défenseur central, jouant en Finlande et Dorian

Ngoma Bassinga.

Au terme de la compétition, les quatre équipes seront récompensées, peu importe le rang occupé. La Fondation Perspectives d'Avenir leur a même fait don d'équipements sportifs.

« La Fondation a plusieurs champs d'action notamment le champ d'action de la santé communautaire, l'éducation et la formation des jeunes, et celui des activités culturelles... A l'intérieur des objectifs que nous avons, il y a la jeunesse. L'accompagnement de cette activité fait partie de notre ADN », a souligné Guy Patrick Massoloka, chef du département coopération, partenariat et communication de cette fondation.

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

Télé-Congo, ses programmes et son public : une nouvelle donne

Le 5 novembre dernier Télé-Congo a organisé un colloque sur ses programmes, sous la présidence de son ministre de tutelle, Monsieur Thierry Mougala. L'objectif du colloque est la restauration de la confiance de la chaîne nationale auprès de ses téléspectateurs. Reconquête de son public grâce à un ensemble d'émissions de qualité (ce qui fait cruellement défaut actuellement à Télé-Congo).

En plus des professionnels maison et de nombreux téléspectateurs, plusieurs personnes physiques et morales ont pris part à cette grande-messe, parmi lesquelles diverses personnalités, institutions et organisations intéressées par les médias audiovisuels.

Le premier colloque sur les programmes télévisuels: une véritable catharsis

La direction générale de Télé-Congo s'est trouvée à la croisée des chemins. Continuer de produire et diffuser des émissions insipides à l'attention d'un public ayant perdu toutes ses illusions? Ou au contraire se faire violence et s'engager résolument dans une refonte des programmes?

Les responsables de Télé-Congo, de tous niveaux ont opté pour le rajeunissement de la grille des programmes. Ce qui est une gageure, vu le délai qu'ils se sont fixé pour y parvenir (démarrage avant fin 2015).

Une telle option suppose l'établissement d'un diagnostic sans complaisance et le plus exhaustif possible; en vue d'une thérapeutique drastique et impitoyable où seuls les bons et les plus forts (professionnellement) ont de la place, compte tenu des enjeux et du temps qui presse.

Les raisons de la nécessaire refonte des programmes de Télé-Congo

Il n'est nul besoin de recourir à un sondage d'opinion scientifique pour connaître ce que valent les programmes de Télé-Congo. À l'ouverture du colloque, le ministre de tutelle et le directeur général ne sont pas allés avec le dos de la cuiller. Sans ménagement ils ont dépeint la grille des programmes de la

chaîne nationale en quelques traits saillants: dans l'ensemble des émissions de mauvaise conception, inconsistantes, mal réalisées et de présentation souvent médiocre, avec peu ou pas de réponses aux attentes des téléspectateurs. En fait, des programmes dépourvus d'attrait et souvent d'un intérêt réduit au plus simple dénominateur commun avec les consommateurs. En définitive une grille de programmes pauvre, inconsistante, déséquilibrée et marquée par le temps écoulé. Diagnostic jamais réalisé courageusement et avec la volonté d'un réel changement. Ce qui aurait permis de soutenir la rude concurrence de ses cadettes au plan local et celle des bouquets plus que nombreux des chaînes internationales.

D'où le récent colloque est une véritable planche de salut pour la chaîne nationale, à saisir avec intelligence, professionnalisme et des ressources adéquates.

La satisfaction des attentes du public: un motif professionnel et la raison d'exister

Ce n'est pas un secret, les Congolais sont spécialisés dans le zapping. La fréquentation de Télé-Congo est généralement justifiée par le besoin de connaissance de l'actualité nationale. D'autant plus que substantiellement les émissions de cette chaîne ne concernent pour la plupart que les citadins et les adeptes de la politique. Alors qu'en milieu urbain et celui rural accédant à l'électricité, les antennes paraboliques fleurissent sur les toits des habitations tel des champignons.

D'où le questionnement suivant: à qui s'adresse Télé-Congo? Il se pourrait que par égocentrisme (disons mieux par narcissisme) les femmes et les hommes de cette chaîne produisent et diffusent des émissions à leur propre intention. Parce que les consommateurs n'y ont pas de repères ou véritablement d'émissions phares, encore moins de présentatrices et présentateurs attirés et plébiscités par ces mêmes consommateurs. Ces derniers ont plutôt droit à une kyrielle d'aspirants au vedettariat malgré parfois des prestations de médiocre qualité, résultat d'un amateurisme à peine voilé.

La reconquête du public par Télé-Congo passe inéluctablement par le recours à la formule de marketing suivante (non pas pas magique): attirer, séduire, convaincre, fidéliser. Le secret de la réussite y est contenu. A ce prix, Télé-Congo accomplira son devoir de service public; tout en justifiant sa raison d'être à l'ère de la révolution électronique dont le numérique est le principal vecteur. Sinon elle mourra de sa lente mort, dans l'indifférence générale d'un public fortement sollicité par ses nombreux concurrents variablement puissants.

L'élaboration d'une grille des programmes: un travail d'orfèvre

L'élaboration d'une grille de programmes obéit à un processus de gestion: connaissance des téléspectateurs, planification du projet, organisation des tâches y afférentes, affectation des ressources humaines aux différents aspects du projet, élaboration des modules d'une grille expérimentale, lancement et supervision de celle-ci et finalement démarrage de la grille définitive.

L'objectif majeur du concepteur est de proposer aux téléspectateurs des émissions en fonction de leurs goûts, leurs besoins (combien divers!) et leur temps disponible à suivre ces émissions. Cela requiert imagination, créativité, professionnalisme et originalité. Pour Télé-Congo le processus serait le suivant:

- attentes du public déjà connues: leurs goûts, leurs préoccupations, leur temps de disponibilité à suivre les émissions, etc. d'après les critiques

- confection d'une grille générale expérimentale: en commençant par définir les objectifs généraux de la chaîne et les normes techniques de production

- organisation des unités spécialisées de production: mise en place de petits groupes de réflexion (2 à 3 personnes chacun) pour proposer des projets d'émissions en considérant: les genres de programmes: information, culture, divertissements et loisirs, vulgarisation, etc. les cibles: jeunesse, femmes, monde



rural, partis politiques, société savante et civile, monde scolaire et universitaire, sportifs, ... les genres de production: bulletins d'information, magazines, documentaires, fictions (séries, dramatiques, sketches, dessins animés, courts et longs métrages), variétés, spots publicitaires.

- lancement d'une grille expérimentale: de durée limitée, dont l'évaluation permettrait d'éventuels réaménagements, redressements, réajustements (et c'est sa raison d'être)

- élaboration d'une grille générale définitive: pratiquement, la grille annuelle comporte des aspects saisonniers, compte tenu aussi des événements ponctuels prévus ou de circonstance (par exemple événements nationaux, culturels, sportifs, économiques, scolaires, etc.)

- évaluation finale de la grille annuelle: sous forme de bilan pouvant mener à la reconduction de la grille avec d'éventuelles retouches. Pratiquement, pour réaliser une grille nécessairement équilibrée, il importe de recourir à un savant dosage des contenus et des formes des émissions ainsi que de leurs cibles. Ainsi les tranches d'antenne et les points forts de la grille sont affectés aux différentes composantes de l'audience de la chaîne. Le résultat du travail de réflexion est une grille expérimentale constituant inéluctablement les fondements de la grille définitive. (A SUIVRE)

Dr Guy-Noël Sam 'Ovhey-Panquima